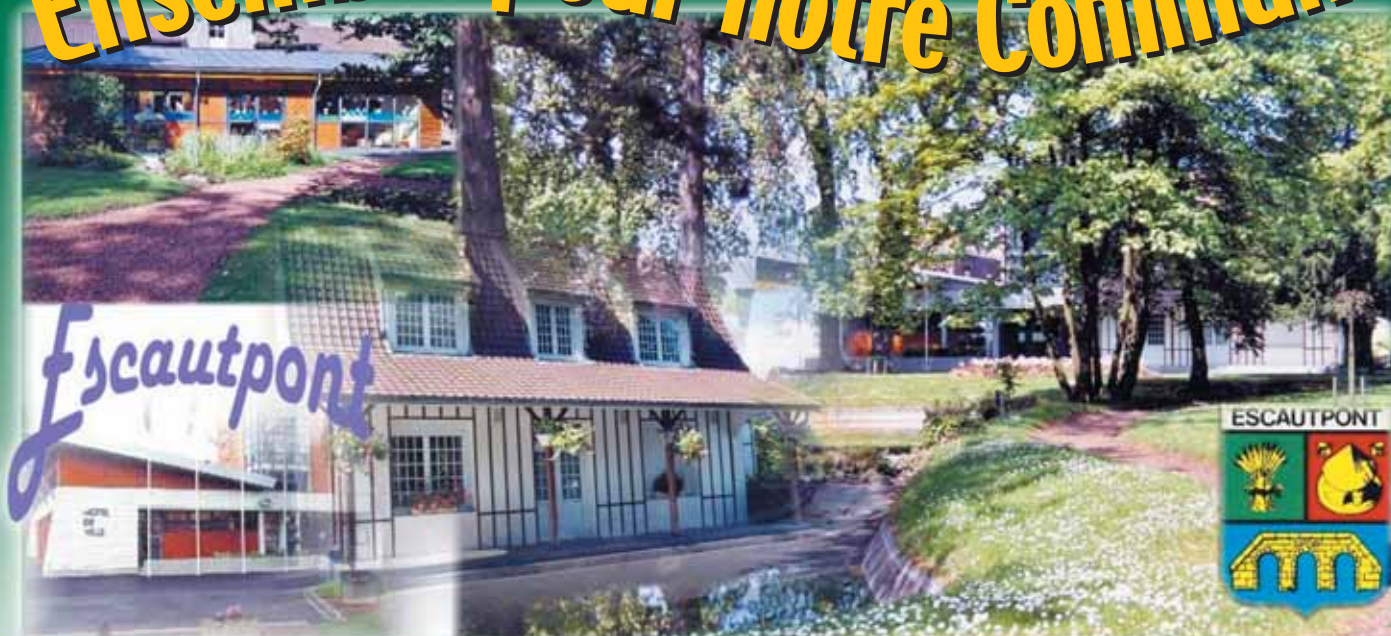


Ensemble pour notre Commune



Bulletin Municipal N°107

Janvier 2007

*La rédaction
et toute l'équipe municipale
vous présentent
leurs meilleurs vœux
de bonheur, de santé
et de prospérité
pour l'année 2007*



Comment rencontrer vos élus ?

Mairie

Tél. : 03.27.28.51.70

Sur Rendez-Vous

Monsieur le Maire : Francis BERKMANS

Mardi et Jeudi de 14h30 à 16h30

Monsieur Francis MARIAGE

1er Adjoint

Finances - Administration Générale
Permanence : Mercredi de 16h à 17h30

Monsieur Bruno JOLY

Culture - Loisirs - Fêtes - Tourisme - Enseignement

Permanence : Mercredi de 9h à 12h

Monsieur Philippe ANSART

Urbanisme - Logement - Environnement

Logement : Samedi de 9h à 12h

Urbanisme : 1^{er} et 3^{ème} Vendredi de 15h à 18h

Madame Danièle HOUZÉ

Information - Communication

Permanence : Mardi de 15h à 17h30

Monsieur Jean-Marie KURTI

Sports - Vie Associative

Permanence : Mercredi de 17h30 à 19h

Monsieur Roger BRISSY

Travaux

Permanence : Jeudi de 14h à 17h30

Monsieur Jean-Pierre LUCASICK

Syndicats Intercommunaux

Communauté d'Agglo

Permanence : Samedi de 9h30 à 11h30

Madame Véronique MARTAUX

Loisirs - Jeunesse - Association AGATE

Permanence : Vendredi de 9h à 11h

Les Conseillers Délégués :

Monsieur Christophe JENDRZEJEWSKI

En assistance de Bruno JOLY pour les Fêtes,
les Loisirs et la Culture.

Madame Claudine LORTHORS

Présidente du Centre Social et Culturel AGATE

Monsieur Jean-Louis MANGENOT

Délégué à la Sécurité et à la Défense,
assure également le suivi administratif et
comptable de l'Association AGATE.

SOMMAIRE

- L'Editorial de Monsieur le Mairepage 1
- Nécrologie : Monsieur Roger PAINCHART
et Madame Renée TISON nous ont quittéspages 2 et 3

Assemblées Générales :

- Les Cyclos Randonneurspages 4 et 5
- Office Municipal de la Culture, des Loisirs et des Fêtes.....page 6
- L'APEADCpage 7
- Bilan de l'année 2005-2006 – APE Brunehautpage 8
- Dernier Trimestre à la Médiathèque – Ludothèque.....page 9
- L' A.F.C.Epages 10 et 11

Travaux :

- Pèle mèle des travaux dans la Commune.....pages 12 et 13
- Place Tabary suite et fin.....page 14

Spectacle :

- PORTE DU HAINAUT concertpage 15

Evènements :

- Cérémonies commémoratives de l'Automne.....page 16
- Remise de médaille à Monsieur BERKMANS.....page 17
- Inauguration du jardin de la Médiathèquepage 18
- Collecte de la banque alimentaire.....page 19
- Réception du concours des maisons fleuries
et jardins potagers 2006pages 20 à 23
- Concours du plus bel épouvantail « MEQUEBIAU »page 24
- Saint Nicolas à l'APEADC.....page 25
- Le loto de l'APE Brunehautpage 25
- Bourse exposition des minéraux et fossilespage 26
- Portes ouvertes à la Halte Garderiepage 27
- Repas chez les colombophiles.....page 28
- 3^{ème} ball-trap chez les chasseurspage 29
- Repas des chasseurspage 30
- Repas Escaut-Couture.....page 31

AGATE :

- Marché de Noël à STRASBOURG.....page 32
- Bugs Bunny sur la glace à Lille.....page 33
- Auto-école du Parc.....page 34
- « Zen coiffure et beauté ».....pages 35 et 36

Compte-rendu des Conseils Municipaux :

- du 23 juin 2006pages 37 et 38
- du 30 septembre 2006.....pages 39 à 45
- Compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS, du 28 juin 2006.
page 46

Informations :

- Infos colis des aînés et du CCASpage 47
- Don du CCAS.....page 47
- La nouvelle location-accessionpage 47
- Halte Garderiepage 48
- Club Escaut Couturepage 48
- Restauration Scolaire – Tarifspage 49
- Changement d'horaires à la Poste.....page 49
- Télé Alarme du Nord.....page 50
- Nos Joies ... Nos Peinespage 51

Éditorial de Monsieur le Maire



**Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs
Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,**

Encore une année achevée avec la nette impression qu'elle a passé encore plus vite que les autres.

C'était notre première année à «LA PORTE DU HAINAUT» et nous n'avons qu'à nous féliciter des services et de la solidarité de notre nouvelle Agglomération.

Une année pleine et entière avec l'achèvement de gros dossiers : funérarium et ossuaire au cimetière, parking paysager rue Jean Jaurés, rue des Vivreux, deuxième tranche des logements V2H, jardin paysager pédagogique à la Médiathèque, peinture Salle des Fêtes, Groupe Scolaire Brunehaut, etc. ... etc. ...

Notre Halte-Garderie est réouverte et notre Centre Social démarre cette année.

Le cimetière paysager se termine et nous espérons voir enfin aboutir notre dossier de rénovation urbaine (ANRU) du quartier Thiers - Brunehaut – Trieu Saint Jean (salle polyvalente, terrain omnisport, aire de jeux, plateau sportif, lotissements, EPHAD, ...).

2007 sera encore une année riche en projets mais également une année électorale importante avec les Présidentielles et les Législatives.

Du pain sur la planche, mais votre Equipe Municipale ne manque ni de courage, ni d'opiniâtreté !

Bonne Année 2007 à toutes et à tous, pour vous-même et pour vos familles !

*Amicalement, votre Maire
Francis BERKMANS*

M. Roger PAINCHART nous a quittés le 13 Octobre 2006 à l'âge de 55 ans



Roger, tu étais entré comme Encadrant Technique au chantier d'Insertion des Espaces Verts de l'association ESPOIR d'ESCAUTPONT.

Grâce au travail de l'Equipe d'Encadrants Techniques et du personnel en insertion, notre ville a obtenu le diplôme d'honneur, puis la 7ème place et cette année la 3ème place au concours des villes et villages fleuris

Tu y avais pris une place prépondérante. On te voyait chaque jour quel que soit le temps, juché sur ton tracteur en tournée d'inspection. Et oui tous les jours, même les jours fériés. Tu étais fils d'agriculteur et tu savais ce que ce métier représentait (heures à rallonges, amour de la terre ...)

Ton travail, ta présence étaient appréciés de tous.

En particulier de Monsieur le Maire, toujours fier de faire admirer aux invités la beauté du parc entourant l'Hôtel de Ville, des Membres du Conseil Municipal et de toute la population Escautpontoise.

Très affectés de ta disparition, tous se souviendront de toi comme de l'homme au tracteur ou avec son chapeau et son cigare.

A la Société de chasse, tu étais toujours présent que

ce soit pour nettoyer les parcelles, organiser le Ball-trap ou préparer le repas des chasseurs.

Avec Gina, ta compagne, tu étais très souvent présent aux manifestations de la commune avec un petit mot gentil et un sourire pour tous.

C'est pourquoi, nous rendons hommage à l'homme professionnel, intègre et jovial que tu représentais.

Et sache que lorsqu' ESCAUTPONT décrochera une fleur, beaucoup de pétales seront pour toi.

La Commission Information et Communication

Gina MARINO et ses enfants,
Monsieur et Madame PAINCHART et leurs enfants,
Sabrina et Pascal PALLADE - PAINCHART et leur fils Romain,

Très touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès de Roger remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Le club des loisirs perd un de ses membres



Madame TISON est décédée le 26 Novembre 2006

C'est avec une immense tristesse que les adhérents du Club des Loisirs ont appris le décès de Renée TISON.

Renée était l'un des fondateurs du Club.

Elle a assisté au démarrage de l'association en janvier 1985 et membre du Comité de 1990 à 2003.

Sa disparition va laisser un vide au sein du Club.

Le Président,
Denis LAURENT.

SARL RYNDERS et FILS

N° vert : 0800 46 66 66

FIoul-CHARBON-PETROLE
APPAREIL DE CHAUFFAGE
RAMONAGE- DEBISTRAGE
SERVICE APRES-VENTE

29, rue Pasteur - 59880 ST SAULVE
Tél : 03 27 46 66 61 Fax : 03 27 41 07 12

Société Technique d'Exploitation du Pas-de-Calais et du Nord

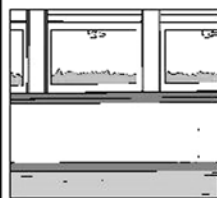


Au service des collectivités locales

**EXPLOITATION
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
VENTILATION
TRAITEMENT DES EAUX
PISCINES**

Parc des Entreprises de la Gohelle - Avenue de la Flôha - BP 27
62680 Méricourt - ☎ 03 21 79 46 46 Fax 03 21 79 46 47

LES MENUISERIES ESCAUTPONTOISES



**UN PROFESSIONNEL A VOTRE SERVICE
35 ANS D'EXPERIENCE EN MENUISERIE
ALUMINIUM - P.V.C**

**DEVIS GRATUIT DANS LES 72 HEURES
CONDITIONS DE PAIEMENT**

- FENÊTRES, PORTES D'ENTRÉE
 - VOILETS ROULANTS
 - VÉRANDAS, BAIES VITRÉES
 - STORES ET BANNES SOLAIRES
- Blanc
Ou
Couleur

**8, Rue Henri Durre à Escautpont
Tel : 03.27.25.90.00 Fax : 03.27.34.68.13**

Assemblée Générale des “Cyclos et randonneurs”



Le 18 novembre c'était jour de fête pour les Cyclos. En effet, ils fêtaient les 10 ans de l'Association. Déjà 10 ans et que de bons souvenirs, avec tous les ans des nouveaux. Au début 14 Membres aujourd'hui presque cent.

Comme chaque année, la commune était présente et le Président adressa des remerciements à Monsieur MARIAGE, 1er Adjoint, représentant Monsieur le Maire, occupé par ailleurs. Monsieur KURTI, Adjoint aux Sports et quelques Conseillers. Merci également à tous les adhérents présents, aux Membres du Comité, qui, tout au long de l'année, sont là pour m'épauler dit-il.

Cette année comme toujours, a connu des hauts et des bas, mais je dois dire que cette année a été plus difficile pour moi, car certains se sont permis de me calomnier et de douter. Mais, ensemble, avec le comité et surtout l'aide de Monsieur MARIAGE, nous avons fait face et notre devise étant d'aller de l'avant, on y est allé malgré tout et on continuera.

Nos activités sont toujours aussi nombreuses :

- A l'école Brunehaut le challenge des plus petits avec un goûter offert à 110 élèves.
- Le grand Challenge avec l'école du Centre
- Des sorties vélo en forêt avec le centre aéré
- Nos activités à nous avec les sorties dans les autres Club (25).

La concentration avec 340 participants.

Les « 6 heures » qui, malgré un temps épouvantable le matin, a été une réussite quand même.

Nos sorties en bus pendant l'été

Le bilan financier a été lu par la trésorière. Celui-ci est bien équilibré et comme toujours vérifié par notre Commissaire aux Comptes, Monsieur MARIAGE, 1er Adjoint.



Assemblée Générale

des "Cyclos et randonneurs" suite

Cette année, nous avons eu la chance de pouvoir offrir à certains de nos adhérents, des voyages et des repas gratuits grâce à une aide que nous avons eu de la CAF et du FPH pour un dossier monté en 2005.

Je tiens, au nom de toute l'équipe à remercier Monsieur le Maire et la Municipalité pour l'aide apportée toute l'année. Monsieur KURTI, Adjoint aux Sports pour les coupes. Monsieur MARIAGE 1er Adjoint et commissaire aux comptes pour ses bons conseils.

Pour 2007, il y a bien à faire avec :

Le 17 mars le repas dansant

Le 15 avril la concentration

Le 17 mai les « 6 heures »

Monsieur MARIAGE prend le parole pour féliciter cette équipe très dynamique et surtout pour l'aide apportée aux enfants

Tous les Membres du comité se représentent et nous passons au vote. C'est sous les applaudissements que cela est approuvé.

Le Comité décide de demander à Mlle Audrey DE FINA, qui, depuis le début est toujours là pour nous aider, de bien vouloir nous rejoindre au Comité. Elle accepte à notre grande joie.

Pour fêter les 10 ans de l'Association, un cadeau est remis à chaque adhérent reprenant sa carte pour 2007.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité, est servi pour clore cette Assemblée.

Pour les fêtes de Noël, nous avons mis en circulation 15 grilles (1 dinde à gagner par grille). Tout a été vendu

LE COMITE

Président	Robert HUET
Vices Présidents	Aldo DE FINA Jacqueline DRESZER
Secrétaire	Odette HUET
Secrétaire Adjoint	François MATUSZEWSKI
Trésorière	Evelyne BUONDELMONTE
Trésorière Adjoint	Mathilde MATUSZEWSKI
Commissaire aux comptes	Francis MARIAGE
Membres	François BRUGGEMAN Audrey DE FINA Joseph DRESZER Gérard SPROCQ

*Le Président,
Robert HUET*

Auto-Ecole " Du Parc "



☎ : 03.27.34.69.71

32B, rue Jean Jaurès - 59278 ESCAUTPONT

Permis B

Conduite accompagnée
dès 16 ans

Formation traditionnelle

Horaires souples

JAW

WATTIEZ S.A.



Travaux publics et bâtiments industriels

24, rue du Pont - 59278 Escoutpont

☎ : 03.27.34.75.75 - Fax : 03.27.34.63.77

Assemblée Générale de L'office Municipal de la culture des loisirs et des fêtes



Pour la dix-septième année consécutive, les Administrateurs de l'Office accueillent en cette fin novembre les Membres de l'Office (Présidents des Associations Locales ou leur Représentant, Membres individuels) pour leur traditionnelle mais réglementaire Assemblée Générale. C'est l'occasion de tirer les enseignements d'une saison passée pour en réussir une nouvelle. Président en exercice, Bruno JOLY, excusa l'absence de dernière minute de Francis BERKMANS, Maire, retenu par ailleurs. C'est Raymond BAAS, Secrétaire, qui s'exerça à l'art du bilan d'activité, revue de détail des activités écoulées, qui ne suscita aucune remarque de la part des membres de l'Assemblée. Rendre compte de la situation financière de

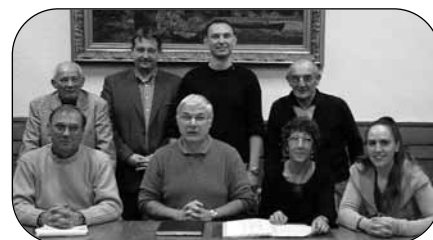
l'Association sans provoquer des bâillements chez les auditeurs, c'est la tâche ingrate revenant à la Trésorière, Danielle STEVENS, qui s'en sortit avec son brio coutumier. Là aussi, pas de commentaire à propos d'une situation saine. Les orientations d'activités, présentées par le Bureau pour la prochaine saison, seront à l'image de la précédente et tiendront compte des réalités budgétaires se résumant à une simple équation : comment faire mieux avec autant. Les réponses fournies cette année seront exploitées : Le Marché Artisanal qui a connu un franc succès vivra sa seconde édition. Les problèmes de calendrier liés aux élections politiques sont en passe d'être résolus. La coopération avec

les services culturels de « LA PORTE DU HAINAUT » sera poursuivie. Ayant atteint leur rythme de croisière, les activités festives, artistiques sont maintenues. L'assistance aux associations sera développée et leurs activités encouragées. Encore une année pleine de vie en perspective, témoin la liste impressionnante des réservations de salles effectuées ensemble !

L'équipe présentée par le Président sortant effectuera ces missions avec l'enthousiasme qu'on lui connaît. Seul changement, Cédric MANGENOT intègre le Bureau.

En conclusion, Bruno JOLY, Président, souligna l'importance de la vie associative de la commune et du rôle des bénévoles faisant vivre ces communautés.

A l'issue de cette Assemblée, le pot offert par la Municipalité réunit tous les participants...



La nouvelle équipe :

Président

Bruno JOLY

Vice-Présidente Culture

Véronique PETIT

Vice-Président Loisirs

Michel SAUVET

Vice-Président Fêtes

Christophe JENDRZEJEWSKI

Secrétariat

Raymond BAAS
Cédric MANGENOT

Trésorerie

Danielle STEVENS
Robert HUET

Commissaires aux comptes

au titre de la Ville
Francis BERKMANS

au titre de l'Office
Gérard RATAJCZAK

Membres associés

Philippe ANSART, Pierre LEGRAND

Assemblée Générale de L'APEADC



L'APEADC (Association des Parents d'Elèves et Amis Du Centre) a tenu son Assemblée Générale le 18 Novembre 2006 à 10h00 en Salle BCD de l'Ecole Primaire du Centre.

Madame VILAIN (Trésorière) commença par faire le point sur le bilan financier en énumérant les dépenses et recettes de l'année scolaire écoulée, ensuite Madame JENDRZEJEWSKI (Présidente) présenta le bilan des actions 2005-2006 et les projets pour l'année scolaire en cours, puis nous avons procédé à l'élection du Bureau que voici :

Présidente : Madame Véronique JENDRZEJEWSKI
Trésorière : Madame Sylvie VILAIN
Secrétaire : Monsieur Michel RENARD

L'APE clôtura son Assemblée Générale par le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Nous regrettons toutefois, lors de cette Assemblée Générale, l'absence des parents malgré l'invitation qui leur a été adressée.

Pour que l'Association perdure, il serait souhaitable que d'autres parents nous rejoignent et s'investissent avec nous, car il serait dommageable que l'Association s'arrête un jour par manque de parents bénévoles.

Nous faisons donc un appel, par le biais du Bulletin Municipal, aux parents qui ont des enfants à l'école maternelle du centre et qui vont bientôt rejoindre l'école primaire, afin de s'investir quand le moment sera venu dans l'Association pour apporter un plus à la vie scolaire de nos enfants.

A noter : le repas dansant de l'APE aura lieu cette année le 20 janvier.

L'Equipe de l'APE

			BRICOLAGE	ISOLATION
			MATÉRIAUX	MENUISERIE
			CARRELAGES	SANITAIRE
BARY Matériaux - ZI Les Bruilles - 59278 ESCAUTPONT - ☎ : 03.27.25.90.55 - Fax : 03.27.25.02.01				

A.P.E BRUNEHAUT

Bilan année 2005 - 2006

Je me permets de vous rappeler tout ce que l'A.P.E a réalisé pour vos enfants au cours de l'année 2005-2006.

- **En Septembre**, nous avons versé, comme chaque année, la subvention de 305 euros au directeur Mr DUCHANGE.

- **En Novembre**, nous avons organisé un repas. Nous avons hélas dû remarquer le peu de parents d'élèves présents à ce repas. Espérons que cette année, ce nombre sera plus important.

- **En Décembre**, nous avons offert à chaque élève le traditionnel goûter de SAINT NICOLAS qui je le pense est très apprécié de tous.

- Nous avons organisé le marché de Noël qui a toujours du succès mais peu de bénéfices pour l'A.P.E étant donné le faible coût des compositions. N'oublions pas que chaque enfant présent repart avec un sachet de Noël (bonbons + peluches).

- Le voyage au marché de Noël de LILLE très sollicité. (Nous avons refusé du monde étant donné qu'il n'y avait qu'un bus de prévu).

- Nous avons aussi donné à Mr DUCHANGE la somme de 169,30 € pour les licences USEP (élève et personnel)

- **En Mars**, cette fois ce fut le Marché de Pâques toujours dans le but de faire profiter au maximum les enfants. Lors de ce marché eut lieu un concours d'œufs décorés avec récompenses offertes par l'A.P.E à chaque participant.

- **En juin**, notre traditionnelle kermesse qui nous a coûté un peu plus que les années

précédentes (avec achat de tissu, accessoire de costumes et une centaine de tee shirts)

- Nous avons aussi doté l'école de jeux (panier de basket, puzzles, cerceaux, ballons, jeu de quilles, cartes etc. ...) pour un montant de 390 €.

PREVISIONS POUR CETTE ANNEE 2006 - 2007

- Tout va être reconduit
- Subvention à Monsieur DUCHANGE
- Grand loto le 14 octobre à la salle des fêtes
- Couture (tabliers pour chaque élève pour l'art plastique)
- Goûter de Saint Nicolas avec spectacle
- Marché de Noël
- Friandises de Noël
- Repas dansant en Mars ou Loto
- Kermesse
- Et peut être sortie au cirque, au théâtre, au cinéma et quelques surprises !!!

Nous faisons appel aux bénévoles pour venir à l'A.P.E car nous avons toujours besoin de nouvelles Mamans et de Papas pour nous aider.

La Présidente,
Marie-Noëlle PLUMECOQ

**SUPERMARCHÉ
ATAC ESCAUTPONT**
10, rue Jean-Jaurès
59 278 ESCAUTPONT
Tél. : 03 27 42 20 02

www.atac.fr

SuperMarché
ATAC
Mon choix économies !

Horaires
Horaires
de votre magasin :
Du lundi au jeudi
8h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h30
Le vendredi et samedi
de 8h30 à 19h30

Dernier Trimestre à la Médiathèque- Ludothèque



Le 31 Octobre, la Médiathèque a fêté Halloween avec le Ludobus de la Porte du Hainaut.

La Médiathèque-Ludothèque, c'est aussi des contes, des Arts Plastiques, toujours en collaboration avec la Porte du Hainaut.



La Médiathèque-Ludothèque a participé également à la Semaine du Jeu en organisant une journée Jeux de Société le Samedi 18 Novembre



La Médiathèque-Ludothèque était également présente au Marché de Noël le 9 Décembre dernier avec des contes pour les enfants tout l'après-midi et une distribution de chocolats à cette occasion.

Nous vous rappelons que, depuis Octobre, nous racontons de belles histoires tous les Mercredis matins à 11 Heures. Entrée libre !

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

A.F.C.E 2006

Le samedi 28 octobre 2006 voyait le club de l'A.F.C.ESCAUTPONT tenir son assemblée générale, et signe du succès de cette manifestation, le club house se révélait trop étroit pour accueillir toutes les personnes présentes.

ACCUEIL :

C'est en présence de Monsieur Francis BERKMANS, et de Monsieur Jean Marie KURTI, que Didier MENNECART, le président, déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire du club de football de la ville.

Ce dernier remercie l'ensemble de l'assistance d'avoir répondu présent à cet évènement, puis il débute par le bilan sportif du club pour la saison 2005/2006.

BILAN SPORTIF :

Un bilan mitigé avec deux descentes en I3 et I5 ans, le maintien pour les poussins, les benjamins et les deux équipes seniors dans leurs groupes respectifs, et enfin une satisfaction pour les I8ans qui accèdent en promotion excellence et atteignent les demi-finales de la coupe du valenciennois. Deux

demi-finales et une finale remportée pour cette équipe sur les trois dernières années avec à chaque fois une accession en championnat. De bons résultats qui en appellent d'autres.

Le Président donne ensuite la parole à la trésorière, Annie MARMIGNON pour le bilan financier.

BILAN FINANCIER :

Un passage en revue des recettes et dépenses, le tout figurant sur le tableau distribué à l'assemblée révèle la bonne santé financière du club qui doit pourtant faire face à des frais de plus en plus importants imposés par le niveau où évoluent les équipes du club actuellement. Difficile sportivement, mais tout aussi difficile financièrement. Ce challenge est pourtant relevé chaque année par les joueurs et dirigeants au nom de l'amour du football.

Le bilan financier achevé, le Président appelle au renouvellement du tiers du bureau

Café Brasserie "Le Toscan"

Françoise et Gino vous accueillent tous les jours
à partir de 8h sans interruption

Bar, Brasserie

(du lundi au vendredi, le midi, le week-end sur réservation)



Billard, Fléchettes, Flipper,
Baby-Foot, Belote, Pétaque

38, rue J.Jaurès - 59278 ESCAUTPONT - ☎ : 03.27.24.73.96



Dépôt des matériaux divers :
TVD-274, rue Jean Jaurès

59970 FRESNES SUR ESCAUT - Tél. : 03 27 20 26 82

ENTREPRISE ARTISANALE D'ELECTRICITE

LÉCHELLE Jacques

1, rue des Vivreux - 59278 ESCAUTPONT



Chauffage électrique - Alarmes
Ventilation mécanique contrôlée
Isolation - Dépannages



☎ : 03.27.34.62.60



26, Route de Bonsecours
BP 117
59163 - Condé sur l'Escaut
☎ : 03.27.25.21.61
Fax : 03.27.25.21.76

Maintenance industrielle - Nettoyage industriel
Entretien de locaux - Lavage de vitres - dépolissage
Peinture industrielle - Nettoyage après sinistre
Petites démolitions - Entretien de parcs (espaces verts)
Nettoyage de locaux.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

A.F.C.E 2006 - Suite

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Membres sortants

Jean Luc FRERE (vice président)
Bruno MAGNAN (secrétaire adjoint)
Didier MARMIGNON (commissaire aux comptes)

Membres élus

Didier MARMIGNON (vice président)
Cédric MANGENOT (secrétaire adjoint)
Philippe LESAGE (commissaire aux comptes)

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE :

C'est donc dans de bonnes circonstances que Monsieur BERKMANS prend la parole dans cette assemblée.

Il tient à souligner dans un premier temps le bon état général des infrastructures du club. Un respect des locaux et des équipements pour lesquels il félicite joueurs et dirigeants de l'A.F.C.E.

Monsieur le Maire annonce des travaux d'agrandissement du club house. Une extension

derrière le bar pour le stockage des consommables et divers équipements.

Un filet pare ballon sera installé côté local technique et celui côté terrain synthétique rehaussé puisqu'il se trouve être insuffisant.

Enfin la municipalité va accomplir les démarches nécessaires à l'homologation du terrain pour les rencontres de coupe de France en collaboration avec le district Escaut de football.

C'est sur ces bonnes nouvelles que Monsieur BERKMANS invite l'assemblée pour le pot de l'amitié offert par la municipalité.

*Le Président,
Didier MENNECART*



Chevaline d'Escautpont

MAISON CRÉÉE EN 1958
DE PÈRE EN FILS

Spécialité de Poulain du Nord - Viande de Qualité

VIANDE DE PORC - CHARCUTERIE - PLATS PRÉPARÉS

Bruno et Marie-Andrée DEBACKERE

13, rue Jean Jaurès - 59278 ESCAUTPONT - ☎ : 03.27.25.91.23

"LA CIVETTE DU PARC"
"CHEZ FRANCIS"

24, rue J. JAURES - ESCAUTPONT
TABAC-PRESSE-LOTÉRIE-
TIMBRES POSTE et FISCAUX
TÉLÉPHONIE-PHOCOPIES-DIVERS
Tél : 03 27 26 19 49



Les travaux à Escautpont terminées ou en cours...



Friche HORNEBECQ avec son parking paysager, enfouissement des réseaux, son aire de stationnement, ses plantations, ses nouveaux lampadaires.



Cour de l'École Primaire du Centre remise à neuf avec des bordurettes, des caniveaux et une couche d'enrobé.



La 1ère tranche du Cimetière Paysager avec le funérarium, un local magnifique qui sera mis en service pour accueillir les familles. Un accès important au fond du Cimetière pour aller au local et au Cimetière Paysager est prévu dans la 2ème tranche, travaux début 2007.



Les travaux à Escoutpont terminés ou en cours... suite



LA 2ème tranche V2H – Lotissement du Pas de l'Ayau avec 34 logements neufs (17 T4 – 13 T3 – 4 collectifs). Les clés ont été remises aux nouveaux habitants fin Décembre, mais les jardins, les clôtures et les espaces verts seront terminés fin mars à cause des intempéries. Début de la 3ème tranche en 2007.



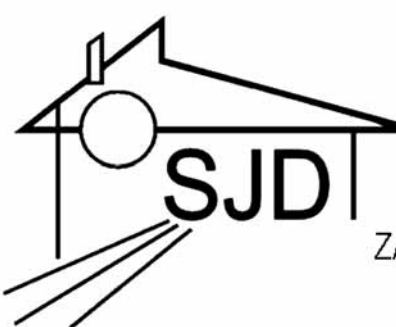
Trottoirs de la rue Wagret (nombreux intervenants).

l'Eau et Force pour l'installation des compteurs sur le trottoir.

Gaz de France : nouveaux branchements de gaz chez les particuliers.

le **SIARC** (syndicat d'assainissement) contrôle de canalisation, installation de 2 puisards en plus dans les caniveaux pour l'évacuation de l'eau de pluie.

La Commune réfection des bordures cassées, mise en place d'un enrobé.



S.J.D. BATIMENT

ZA. Du Marillon - BP 64 - 59732 SAINT AMAND LES EAUX Cédex
☎ : 03.27.48.20.22 - Fax : 03.27.48.36.22

Métamorphose de la place Tabary

suite et fin ...



Suite à notre demande, dans le cadre de la rénovation de la place TABARY et de notre volonté d'apporter aux habitants et promeneurs de l'information sur le territoire du PARC NATUREL REGIONAL SCARPE-ESCAUT, il est apparu opportun d'implanter un panneau relatif au Parc Naturel Régional et à la Commune. Le Parc a répondu favorablement à notre demande.

Le panneau présente de l'information recto/verso (recto : carte du Parc Naturel Régional, informations touristiques ..., verso : informations sur la Commune (plan et nom des rues), histoire, patrimoine ...)

Ce dernier vient d'être implanté sur la place TABARY.

Nous remercions Daniel MIO, Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional SCARPE-ESCAUT à SAINT AMAND de nous avoir fourni un panneau relatif au Parc Naturel Régional et à la Commune.

Lors d'une balade en forêt venez le découvrir.

Danièle HOUZE,
Adjoint à la Communication et à l'information.



Pour l'eau, pour vous, à chaque instant.

N°Azur 0 810 429 429

Eau et Force Nord-Ardennes 219 avenue Anatole France 59 410 ANZIN

Concert du 27 Octobre 2006 offert par "La Porte du Hainaut"

"LA PORTE DU HAINAUT" a offert le vendredi 27 octobre 2006 un spectacle de chansons françaises.

A ESCAUTPONT, lors de ce concert gratuit, s'est produit le groupe « Fred, Lucas et Moi ... ».

Ces musiciens et chanteurs nous ont proposé un spectacle dans lequel s'alternaient les chansons à textes et instrumentales avec un répertoire très

hétérogène (musique classique du XXème siècle mais aussi aux couleurs du Jazz et du Blues).

Le public, hélas trop peu nombreux, a pu apprécier plus d'une heure de concert. Il est retourné ravi de ce qu'il avait entendu.

Véronique PETIT,
Vice-Présidente à la Culture.



RENAULT





Monsieur JOLY et son équipe vous recevront en toute simplicité

RENOTO – Agent Renault
Rue Jean Jaurès – Fresnes sur Escaut
☎ : 03.27.34.52.73 – Fax : 03.27.34.66.05

CEREMONIES COMMEMORATIVES DE L'AUTOMNE



“ETRE PRESENT POUR NE PAS OUBLIER”

LE 11 NOVEMBRE

Après le défilé et le dépôt de Gerbes, Monsieur HOUZE, Président de la Section ACPG CATM TOE d' ESCAUTPONT, rappela qu'il y a 90 ans, c'était l'enfer à VERDUN et dès le 1er Juillet démarraient les combats de la Somme. Cette guerre qui laissa un lourd bilan humain.

En cette année 2006 c'est également le 90ème anniversaire de l'Office National des Anciens Combattants avec le « Bleuet de France »

Monsieur BERKMANS, Maire, évoqua également ces quatre années de guerre, de combat meurtrier avant que retentisse le clairon de l'Armistice. La mémoire de la grande guerre est présente dans nos cités avec les rues de Verdun, Douaumont, des Eparges mais aussi de Carency ou de l'Ourcq.

Gardons le souvenir des sacrifices des Poilus afin que vivent les valeurs de la République Française.

Pour terminer la cérémonie, il fut procédé à la remise de la médaille de la Reconnaissance de la Nation à Messieurs Florentin TRINEL au titre de la guerre 39-45 et Marcel LEROY au titre de la guerre d'Algérie.

LE 5 DECEMBRE

En cette journée les anciens combattants accompagnés des Membres du Conseil Municipal rendirent Hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc.

Monsieur HOUZE, Président des Anciens Combattants, après le dépôt de gerbes rappela qu'être présent c'est pour nous recueillir qu'être présent c'est pour faire œuvre de Mémoire qu'être présent c'est pour ne jamais permettre à l'oubli de jeter un voile sur notre histoire, véritable fondement de nos valeurs et de nos engagements.

A l'issue de la cérémonie, la Mairie offrit le pot de l'amitié.

Le Président, Victor HOUZE

FRANCIS BERKMANS, MAIRE DEPUIS 21 ANS, A REÇU UNE DISTINCTION DE LA REPUBLIQUE.



HONNEUR A TOI, FRANCIS.

En effet, ce soir là, Francis BERKMANS, en récompense de 21 années de dévouement à la tête de sa commune, a reçu la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale des mains de Monsieur le Sous-Préfet.

Eh oui, pour la 1ère fois dans sa longue carrière d'Élu, un événement s'est goupillé dans sa Mairie sans qu'il soit mis au courant.

Si ses collaborateurs ont travaillé dans le secret c'était pour lui faire une bonne surprise.

Pour ceux qui le côtoient et le connaissent depuis tout ce temps, cela paraît évident, tant l'énergie qu'il déploie au service des Escautpontois est hors du commun.

En bon Maître de cérémonie, Francis MARIAGE, 1er Adjoint, a ouvert la partie discours non sans une pointe d'humour :

« Francis c'est comme la météo, ça décoiffe.

Il entend tout, voit tout, remarque tout, vérifie tout.

Une idée germe le matin, devient projet l'après midi, puis dossier le lendemain et ainsi de suite chaque jour.

Il râle, rit, raconte, rouspéte, reçoit, répond au téléphone, repart, revient, recommence, le tout dans la même journée.

Doté d'une facilité d'anticipation, il a une vision claire du développement de sa Commune sur plusieurs années, évalue le coût des investissements à réaliser, les recettes à y affecter. Il est un redoutable chasseur de subventions.

Il les traque, les déniche, les sollicite, les attrape et les emprisonne dans ses plans de financements.

Pour lui, seul, l'intérêt général prime. Son objectif est le bien-être de ses concitoyens.»

Monsieur Alain BOCQUET président de la CAPH succéda ensuite à Monsieur MARIAGE.

« Francis s'est adouci au fil des années, mais nul ne peut lui reprocher sa franchise. C'est un homme honnête, un Maire proche de sa population, très engagé dans le développement de l'arrondissement qu'il veut durable et harmonieux. La venue d'ESCAUTPONT dans la CAPH est un apport formidable. » Puis vint le tour de Monsieur Vincent BOUVIER Sous-Préfet qui a souligné le rôle des Elus.

« A travers vous je veux rendre hommage à tous les Maires. Ils

doivent toujours se montrer disponibles mais sont sans cesse dérangés. ».

Avant de lui remettre sa distinction Monsieur le Sous-Préfet s'est adressé à Francis.

« J'ai plaisir à travailler avec vous car vous êtes un homme de caractère. Derrière votre image de râleur et de passionné, je vois toute l'exemplarité de votre dévouement. »

Touché par tant de louanges, Francis n'a pas manqué de remercier tous ceux qui sont à ses côtés depuis des années et qui n'hésitent pas à tout sacrifier pour l'intérêt collectif. Il a dédié sa médaille à sa famille, à ses proches collaborateurs, à la population mais aussi aux responsables des Associations.

Le Maire l'assure, c'est leur dynamisme qui lui donne la volonté de faire avancer les choses, de développer sa Commune.

En conclusion nous nous accordons à le dire

Francis n'est pas un Escautpontois de souche mais **un Escautpontois de cœur et c'est là l'essentiel.**

Francine HAYEZ
Commission Information et
Communication.

“Le Jardin de la Médiathèque”

Nouvelle réalisation effectuée dans le cadre de la mise en valeur du Patrimoine Municipal, le Jardin de la Médiathèque occupe l'espace de ce qui fut, naguère, la rive du Vieil Escaut. Abandonné depuis des lustres, ce terrain en friche revit depuis début Décembre sous la forme d'un Jardin Public à vocation ludique (la plaine de jeux pour enfants de 2 à 10 ans), culturelle (un petit théâtre de plein air équipé) et pédagogique (des espèces plantées signalées).

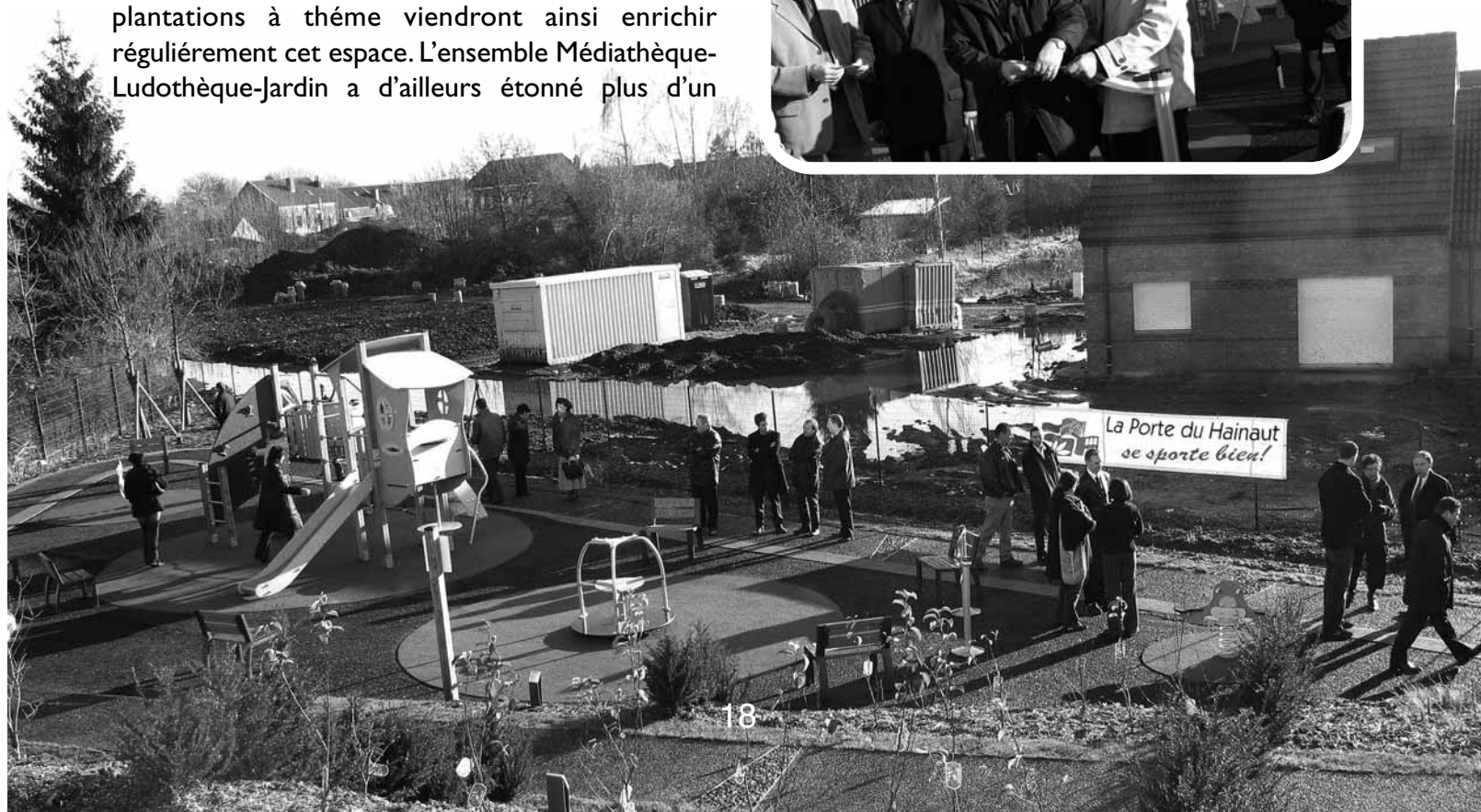
Pour mener à bien cette réalisation, l'équipe en charge du projet (N. JOLY – P. ANSART – B. JOLY) a reçu le soutien efficace des Techniciens de la Communauté d'Agglomération de « LA PORTE DU HAINAUT » (E. INFRAÏ – J.-M. DECOBECQ – D. RYCHLAK). La mise en forme a été réalisée par A. DELEVAL, architecte-paysagiste, après plusieurs réunions de réflexion. La société JARDINS 2000 a réussi la prouesse de terminer ce chantier dans les délais impartis malgré la complexité du chantier et les conditions de météo exécrables. C'est la Communauté d'Agglomération de « LA PORTE DU HAINAUT » qui a financé l'intégralité de cette superbe réalisation.

Ce Jardin se veut être un trait d'union entre le nouveau quartier en train de naître sur les friches reconquises et l'habitat plus ancien de la rue Jean Jaurés. Il est appelé à “vivre” au fil des saisons : des plantations à thème viendront ainsi enrichir régulièrement cet espace. L'ensemble Médiathèque-Ludothèque-Jardin a d'ailleurs étonné plus d'un

invité lors de la cérémonie inaugurale de ce 9 Décembre. C'est Monsieur Alain BOCQUET, Président de la Communauté d'Agglomération de « LA PORTE DU HAINAUT », qui a coupé le ruban en présence de Monsieur Francis BERKMANS, Maire, de ses collègues de « LA PORTE DU HAINAUT », des auteurs de cette magnifique réalisation, des représentants des Associations Locales et de la population.

Bruno JOLY

Adjoint à la Culture, aux Fêtes et à l'Enseignement.



COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Une collecte et quelle collecte ! 1 tonne 462 de marchandises, 100 € en dons tout cela déposé au relais de VALENCIENNES le 4 Décembre 2006. La générosité des Escautpontois n'est pas un vain mot.

Après avoir bu un petit café ou un chocolat à la Salle Paroissiale "LOISIRS ET JOIE", bénéficiaires, bénévoles, membres des Associations, du CCAS ont sillonné la ville divisée en 9 quartiers pour récolter des denrées alimentaires non périssables qui seront redistribuées à des associations caritatives. ESCAUTPONT reçoit ensuite de la BANQUE ALIMENTAIRE DU NORD des denrées qui permettent d'aider 40 familles tous les mois.

Certaines écoles de la ville ont répondu à cette action. Les enfants ont amené leur collecte en mairie.

Merci au Directeur du magasin ATAC pour son accueil et la mise à disposition de matériel pour

ranger les denrées, pour la permission donnée aux bénévoles de s'installer à l'intérieur du magasin. 5 caddies furent récoltés le samedi 25 Novembre.

Un grand merci à Monsieur le Maire qui depuis plusieurs années appuie notre action en nous prêtant un camion, un local toute l'année, nous offre boissons, gâteaux pour cette matinée si mouvementée où tout le monde s'affaire à déballer, trier, emballer dans des cartons toutes ces denrées dans la gaieté et la bonne humeur et ensuite charger le camion qui partira vers VALENCIENNES.

Merci à tous les Escautpontois.

*Pour le Comité d'Entraide et de Solidarité
La Présidente,
Marie-Ange ANSART*



Réception du Concours des Maisons Fleuries et Jardins Potagers 2006



C'est dans un décor très poétique que sont accueillis, ce vendredi 06 octobre, les lauréats du Concours des Maisons Fleuries et des Jardins Potagers ... Faire entrer la forêt dans notre Salle des Fêtes ... c'était le défi que s'était lancé l'équipe «déco» de notre Commission Environnement, cette année. Défi relevé : on s'y croirait !

Sapins, chênes, bouleaux, saules, sorbiers, forment la forêt profonde. Taillis et broussailles encadrent une ravissante cascade. Ses eaux claires ruissellent à travers la mousse, venant de nulle part, pour glisser ensuite en un ruisseau sur un lit de cailloux puis disparaître enfin

au milieu de branchages et de fougères...

Un « petit pont de bois » enjambe ... non pas un nénuphar, mais ce charmant cours d'eau, pour amener le visiteur dans une petite clairière. Là, une nappe à carreaux rouges et blancs accueille un pique-nique, comme une invitation à la détente. De toutes parts nous parviennent de mélodieux chants d'oiseaux, sans doute réfugiés çà et là dans les arbres ...

Un faisan téméraire, à peine dissimulé dans les fougères, observe, l'œil amusé, le va et vient des « promeneurs » qu'il n'a jamais vus aussi nombreux dans sa forêt ...

Car ce sont en effet plus de 110 participants au Concours qu'accueillent dans ce décor très « nature », Monsieur le Maire, Francis BERKMANS, Monsieur Philippe ANSART, Adjoint à l'Environnement, les membres du Conseil Municipal et les membres du jury.

Monsieur ANSART félicite vivement l'ensemble des participants de contribuer à embellir la ville. Il remercie également les membres du jury et les bénévoles qui chaque année ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts pour la décoration de la Salle des Fêtes en vue de cette réception. L'équipe des Espaces Verts de



FERME du " PAS de L'ESCAUT "

Lait, Fromage blanc, Fromage fermier, Tarte au fromage, Pommes de terre...

57, rue du Vieux Cimetière - 59278 - ESCAUTPONT
☎ : 03.27.34.63.48

Fleurs d'Eden

Toutes compositions florales
Livraison à domicile



41, rue Jean Jaurès - 59278 ESCAUTPONT - ☎ : 03 27 25 30 43

Réception du Concours des Maisons Fleuries et Jardins Potagers 2006 suite



l'association ESPOIR n'est pas oubliée et Monsieur ANSART souligne le remarquable travail qu'elle accomplit dans la Commune tout le long de l'année. Enfin, il remercie les magasins HORTI-DIRECT et BARY pour le prêt du matériel ayant servi à la décoration de la salle, ainsi que la SOGINORPA qui, de son côté, récompense pour la 2ème année ses locataires sur la commune, participant au Concours.

Tous les lauréats se voient remettre un bon d'achat et un petit Saintpaulia, accompagnés pour les 2 premiers de chaque catégorie d'un très beau panier de produits du terroir et pour les 3èmes un calendrier 2007 «inédit», émaillé de photos d'ESCAUTPONT en toutes saisons. Chacun reçoit également une entrée gratuite pour les Florales de MAUBEUGE qui auront lieu le week-end suivant. Après l'énoncé des résultats, Monsieur le Maire

remercie et félicite à son tour tous les habitants qui ont participé au Concours, les membres du jury, les bénévoles qui, cette année encore ont métamorphosé la Salle des Fêtes, et, bien sûr, l'équipe d' ESPOIR pour son magnifique travail d'entretien et d'embellissement de la Commune. Tous partagent ensuite le verre de l'amitié offert par la Municipalité et la soirée se termine dans une ambiance conviviale au cours de laquelle on ne parle que de fleurs, de légumes ... et de forêt.

*Pour la Commission Environnement
Danielle STEVENS*



Réception du Concours des Maisons Fleuries et Jardins Potagers 2006 suite

Résultats du Concours « MAISONS FLEURIES 2006 »

Catégorie :Façades & Jardinets	
1 ère	Harnetiaux Edmonde
2 ème	Louchart Michel
3 ème	Leroy Marcel
	Berkmans Edith
	Dubrocq Eric
	Ansart M. Ange
	Breuer Frédéric
	Devienne M. Pierre
	Delecourt David
	Matuszewski François
	Federbe Claudine
	Kruger Véronique
	Crohem Omer
	Owczarek Bruno
	Leroy Frédéric
	Kurti M. Thérèse
	Renard M. Hélène
	Penne Mireille
	Froideval Georges
	Wos Janine
	Michalczak Christine
	Quéant Delphine
	Varoux Jaqueline
	Bouillez José
	Mariage Fernande
	Loyer Christian
	Jendrzewski Véro.
	Cambien Anna
	Roussel Josiane
	Brissy Patrice
	Calvo Véronica
	Lenglet Carole
	Delporte M. Jeanne
	Delgutte Fabienne
	Rossello Francine
	Copin Didier
	Marino Gina
	Defossez Léo
	Guilhem Paulette
	Ben Balla M'Bark

Catégorie :Fenêtres et Murs	
1 ère	Segard Nadine
2 ème	Flament Serge
3 ème	Decroix Michel
	Kurti Marcelle
	Lorthiors Jacky
	Poulet Yvonne
	Hercheux Ghislaine
	Gillot Dolorès
	Segard Eric
	Cambier Christine
	Boudrenghien Alain
	Luczak Cathy
	Pouillot Lucienne
	Valin Paulette
	Dejonghe Danièle
	Delrieu Ludovic
	Wisniewski Corinne
	Moyaux Janine
	Gantier Monique
	Huart Jean Pierre
	Krisch Emilie
	Lietard Geneviève
	Hève Josette
	Breuer Hélène

Résultats : Jardins Visibles de la Rue	
1 ère	Bertouille Martine
2 ème	Moulin Didier
3 ème	Rodriguez Irène
	Sorriaux Thérèse
	Graci Leonarda
	Bray Robert
	Vaquero Franisco
	Neroni Joséphine
	Potier Odile

Réception du Concours des Maisons Fleuries et Jardins Potagers 2006 suite

Résultats du Concours JARDINS POTAGERS 2006

Catégorie : Petits Jardins

1 ère	Graci Léonarda
2 ème	Vandeputte Alain
3 ème	Ansart Philippe
	Crohem Omer
	Varoux Léon
	Wisniewski Corinne
	Klypka Jean Marie
	Marino Gina
	Leroy Frédéric
	Roussel Serge
	Merly Gérard
	Lorscheid André
	Froideval Georges
	Segard Eric
	Eschenbrenner Stéphanie
	Matujewski François
	Berkmans Francis
	Delgutte Patrick
	Kruger Véronique
	Brissy Roger
	Moulin Didier
	Delporte François
	Cambien Anna
	Gantier Lionel

Catégorie : Grands Jardins

1 er	Dehier Bernard
2 ème	Leroy Marcel
3 ème	Harnetiaux Edmonde
	Neroni Josephine
	Lemaire Paulette
	Sauvet Michel
	Lequint Olivier
	Rodriguez Michel
	Guelton Robert
	Huzarek Joseph





Concours du plus bel épouvantail 2006 «MEQUIEBIAU»

Le concours d'épouvantails «MEQUIEBIAU» organisé dans le cadre des Maisons fleuries et Jardins potagers, par la Commission Environnement de la Commune, a connu un véritable succès auprès de la population.

Les «MEQUIEBIAU», après plusieurs semaines passées dans leur jardin sont allés faire la fête au Parc Municipal le Week-end de la brocante ; l'imagination et le savoir faire des participants donnèrent bien du souci au public appelé à voter pour son préféré !!!

Les épouvantails ont ensuite rejoint la Médiathèque pour participer à la fête d'Halloween.

La Commission Environnement remercie tous ceux qui ont contribué aux «MEQUIEBIAU 2006» et invite tous les habitants de la Commune à accompagner les Ecoles au rendez-vous des «MEQUIEBIAU 2007» !!!

*Pour la Commission Environnement,
Pierre LEGRAND*



Spectacle et goûter de Saint Nicolas offert par l'APEADC

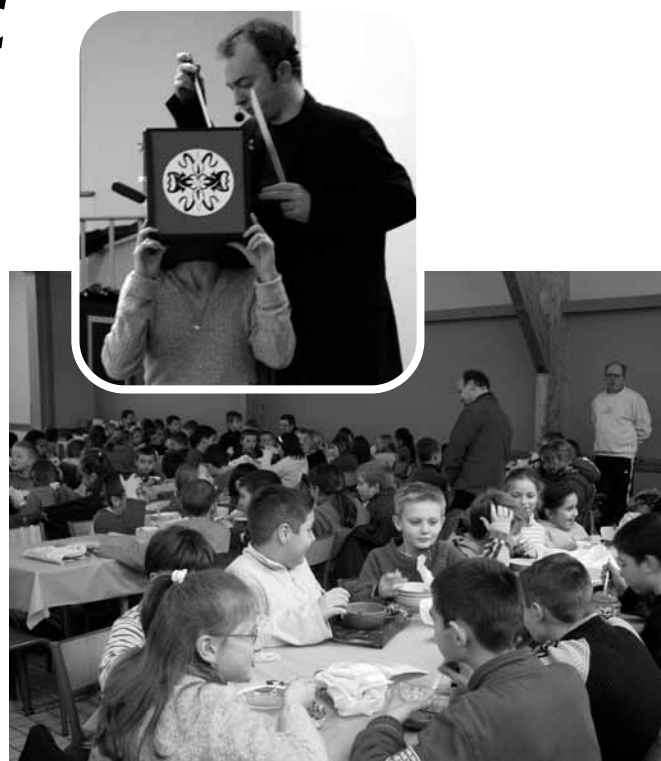
Sacré après-midi pour les enfants de l'école primaire du centre qui étaient conviés à la Salle des Fêtes d'ESCAUTPONT le jeudi 7 Décembre 2006 pour assister à un spectacle de magie.

Sous les regards ébahis et attentifs des enfants, le magicien, qui avait plus d'un tour dans son sac, a émerveillé l'ensemble de l'assistance.

Le spectacle terminé, les enfants ont dégusté un délicieux goûter de Saint Nicolas.

L'APE renouvellera l'expérience l'année prochaine ... si tout va bien !

L'Equipe de l'APE



Soirée loto réussie pour l'APE BRUNEHAUT

Nous pouvons être fières de notre Association avec des Membres actifs et disponibles toute l'année.

C'est grâce à cette motivation que nous avons pu organisé le 18 Novembre une soirée loto à la Salle des Fêtes d'ESCAUTPONT.

Plus de 250 personnes étaient au rendez-vous pour passer un agréable moment.

Ce loto était animé par "Jean-Claude". Une restauration était également prévue.

Mais tout a une fin et c'est avec regret que tout le monde s'est séparé.

Les uns sont repartis avec un des nombreux gros lots ou bons d'achat, les autres contents d'avoir



passé une bonne soirée.

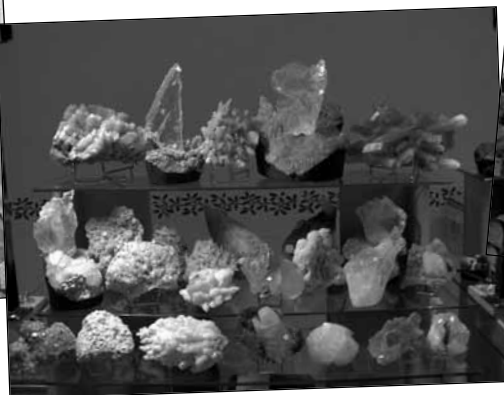
Nous vous donnons rendez-vous au mois de Mars pour un nouveau loto suivi d'un marché de Pâques. N'oubliez pas que l'A.P.E cherche toujours de nouveaux membres pour la continuité de l'Association.

Les Membres de l'APE Brunehaut souhaitent à tous une très bonne année 2007.

*La Présidente,
Marie-Noëlle PLUMECOCQ*



Bourse - Exposition des minéraux et fossiles



La bourse des minéraux et fossiles d'ESCAUTPONT qui s'est déroulée les 14 et 15 octobre 2006, fut un grand succès malgré le déplacement de notre bourse en salle du presbytère dont nous remercions les Responsables.

Des choses nouvelles furent présentées : bijoux, service, assiettes, plats en pierre fossilisée du Maroc, nouvelle espèce minéralogique etc. ...

Les exposants dont le nombre de demandes ne cesse de croître furent enchantés et ont renouvelé leur emplacement pour l'année prochaine.

Un vin d'honneur fût offert par la Mairie d'ESCAUTPONT. Nous remercions la municipalité pour sa franche participation.

La prochaine bourse aura lieu les 20 et 21 octobre 2007 et nous retrouverons notre Salle des Fêtes.

Le Président,
Jean-Claude LIETARD

 tercharnor	<p><i>EXPLOITANT À :</i> ONNAING, RIEULAY ROOST WARENDIN LIBERCOURT</p>	 ferrolite
<p>Fournit les entreprises et particuliers en SCHISTES rouges et noirs (tout venants, calibres, sports)</p>		
<p>TERRIL N° 144 - 59870 RIEULAY - ☎ : 03.27.90.63.71 - Fax : 03.27.86.25.37</p>		

<h1>JARDINS 2000</h1> <h2>Entreprise Générale de Parcs et jardins</h2>		
<p><i>Aménagements, créations, plantations, entretiens, tailles, élagages, abattages, échenillage, pulvérisations, clôtures, ... etc.</i></p>		
<p>134, rue Roger Salengro - BP 36 - 59590 RAISMES - ☎ : 03.27.25.43.52</p>		

PORTES OUVERTES A LA HALTE-GARDERIE



Ca y est, la Halte-Garderie "LE JARDIN DE MARGUERITE" est de nouveau ouverte !!!

Depuis le 02 novembre, la Directrice Véronique MARTINAGE et son équipe accueillent les enfants âgés de 2 mois à 6 ans, pour une heure, une demi-journée, une journée...

De nombreuses activités sont proposées pour l'éveil et le plaisir de votre enfant : motricité, arts

plastiques, chants, jeux d'observation, jeux de langage, manipulation ...

Un partenariat avec la Médiathèque Municipale chaque jeudi matin permet aux tout-petits de découvrir l'univers magique du livre.

L'inscription s'effectue à la Halte Garderie (Parc Municipal Louis DELHAYE) le lundi de 13h30 à 16h30 ou sur rendez-vous.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au 03.27.27.38.74.

La Directrice,
Véronique MARTINAGE.





S M I N E R F

sa au capital de 75.000 €

- *Travaux publics et particuliers*
- *Agencements de cours et entrées de garages*

ZONE D'ACTIVITÉS SOULT - 59970 FRESNES sur ESCAUT
Tél : 03.27.25.97.66 - Fax : 03.27.34.69.33



REPAS DANSANT CHEZ LES COLOMBOPHILES

Cette année encore, la société colombophile d'ESCAUTPONT a organisé son traditionnel repas dansant le 14 octobre 2006.

Les invités furent accueillis par Monsieur JACOB José, Président de l'Union et l'ensemble des Membres du siège Colombophile.

La soirée se poursuit par quelques pas de danses rythmés par l'orchestre STELLMASCHEWSKI qui apporta une ambiance joyeuse et chaleureuse dans toute la salle.

Monsieur JACOB, Président et les Membres de l'Association tiennent à remercier Monsieur BERKMANS, Maire de la Ville, ainsi que ses Adjointes pour le dévouement apporté à la Société et la subvention reçue chaque année.

De plus, nous le remercions pour le nouveau local qui nous a été attribué.

*Le Président,
José JACOB.*



MAJUSCULE
 Librairie Papeterie
DEBIENNE S.A.
 Librairie - Papeterie - Fournitures Scolaires
 Fournitures de Bureau
 3-5-7, rue Thiers - 59230 SAINT AMAND LES EAUX
 ☎ : 03.27.48.00.88 - Fax : 03.27.48.95.10
 E.Mail : papeterie.debienne@majuscule.com

R.M. 351290505 s.a.r.l. TOUS TRAVAUX DE BÂTIMENT
MANNARINO
PÈRE ET FILS
 L'entreprise qu'il vous faut
 18, rue Ghesquière - 59278 ESCAUTPONT
 ☎ : 03.27.34.62.77 - 06.08.82.29.27

3^{EME} BALL-TRAP ORGANISE PAR L'ASSOCIATION DES CHASSEURS REUNIS



Les 9 et 10 septembre a eu lieu notre 3ème Ball-Trap aux Bruilles.

Avec un superbe temps, ciel bleu, soleil, les chasseurs d'Escautpont et des environs se sont entraînés pour l'ouverture de la chasse.

Nous avons fait 180 séries de six tireurs et chaque gagnant reçut un bon d'achat de 5 € au magasin ATAC. Beaucoup d'Escautpontoises et d'Escautpontois sont venus le midi et le soir pour manger un paquet de frites ou un bon américain. Cette fête prit fin le dimanche soir.

Nous remercions Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et les nombreuses Associations qui nous ont rendu visite.

Après la perte brutale de notre copain Roger qui était un membre actif au sein de notre société de chasse, l'Association a décidé d'appeler maintenant notre Ball-Trap :

“LE BALL-TRAP ROGER PAINCHART”,

pour les nombreux services qu'il a rendus à l'Association.

L'Association des chasseurs est fier d'accueillir sa première « chasserresse » Angélique arrivée à Escautpont il y a un an avec son copain Raphaël, ils sont tous les deux entrés dans l'Association. Alors Mesdames et Mesdemoiselles qui sera la prochaine ...



Le samedi 3 Mars 2007 aura lieu notre Repas, inscrivez-vous dès maintenant.

Le Président,
Christophe ANSART.



MAZZOLINI
Siège : 72 bis, rue Emile Zola
59970 FRESNES SUR ESCAUT

**GROS ŒUVRE - PLÂTRERIE - CARRELAGE
COUVERTURE - ASSAINISSEMENT**

☎ : 03.27.25.92.28 - Fax : 03.27.25.78.78

SARL au capital de 60.000 Euros - R.C. Valenciennes 67 B 28



R. MONDIN s.a.
Tél : 03.27.25.94.14 - Fax : 03.27.26.16.11

ATELIER Injection diesel, Injection essence, Carburateur,
Allumage, Electricité, Démareur, Alternateur.

CONTROLE ANTI POLLUTION

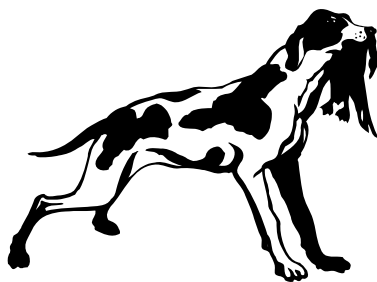
BATTERIES - FILTRES - ALLUMAGE - BOUGIES - ESSUIE GLACES

193, rue Jean Jaurès - 59278 - ESCAUTPONT



ESCAUTPONT

L'ASSOCIATION DES CHASSEURS D'ESCAUTPONT REUNIS



Organise son 6ème Repas Dansant

Le Samedi 3 mars 2007

à partir de 19 heures à la Salle des Fêtes

AU MENU

Couscous - Fromage

Dessert - Café

14€

Enfants moins de 12 ans

Poulet - Pâtes - Dessert

5€

Réserver avant le Mercredi 28 février 2007

Inscriptions :

Chez Philippe ANSART - 12, Chemin de la Carcasse à Escautpont : 03.27.26.08.17

Chez Pierre DEJONGHE 45 rue des Sarts Escautpont.

Chez Christophe ANSART : 06.88.09.51.77



BON DE RÉSERVATION

Famille : retient :Places

Couscous 14 Euros - Nombre : Total : Euros

Poulet - Pâtes 5 Euros - Nombre : Total : Euros

Total : Euros

AMBIANCE ASSURÉE



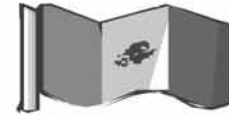
ESCAUTPONT

CLUB ESCAUT COUTURE

organise son repas dansant

à 19h 30 le SAMEDI 17 FEVRIER 2007
Salle des Fêtes d'Escautpont

animé par Cindy Et Ludovic



MENU

Adultes :



* Chili con carné + Pommes de terre au four + Fromage + Dessert + Café

16 €

* Goulasch + Pommes de terre au four + Fromage + Dessert + Café

16 €



Enfants :

Jambon + Pommes de terre au four + Glace + 1 Boisson

8 €

RESERVATION avant le 10 Février 2007

Inscriptions :

Au Club de Couture : les mardis et les jeudis de 13h30 à 17h00
à la maison de la Culture et des Loisirs (chaussée Brunehaut).

En Mairie : les chèques libellés à l'ordre du Club Escaut Couture.

Pour les personnes voulant se déguiser sur le thème du Mexique une boisson leurs sera offerte.

MR & Mme : _____

Melle : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Je voudrais être placé à coté de :



Réservation : C G Repas Adultes à 16 E soit

Repas Enfants à 8 E soit

Café

TOTAL Euros

C ; chili con carné ; G : Goulasch

Les membres du Club de Couture vous souhaitent une agréable soirée.

I.P .N.S

A.G.A.T.E au marché de Noël de Strasbourg les 25 & 26 Novembre 2006



Le départ a eu lieu Le Samedi 25 Novembre 2006 à 5h00 d'Escautpont, à bord du bus, 52 personnes venues passer un week-end sur le marché de Noël le plus beau de France : "Le Marché de Noël de Strasbourg". Pendant l'aller, les gens ont eu le droit à un petit déjeuner offert par l'Association AGATE. Le transport en général s'est bien déroulé à l'aller et au retour, des vidéos ont été projetées dans le bus pour que le temps leur semble moins long. Les 52 personnes ont été hébergées dans un hôtel 3 étoiles situé à 8 km de Strasbourg, cet hôtel disposait de jeux vidéos pour les plus jeunes, d'un bar, d'une salle à manger réservée spécialement pour le groupe, d'un salon et même d'une piscine. Tout le monde était content de l'accueil qui leur a été réservé par le personnel de l'hôtel. Les

chambres étaient très propres, spacieuses. Le repas du samedi soir et le petit déjeuner du dimanche matin ont été très copieux.

Au programme durant ce week-end : Visite Libre de Strasbourg, shopping et découverte du Quartier de la Petite France, la zone piétonne et la Cathédrale pour assister au lancement des Marchés de Noël avec des animations sur place. Nous avons pu également assister au décompte et à l'illumination en direct du sapin de Noël de 30 m de haut sur la place Kléber.

Bref, ce week-end était placé sous le signe de la détente, de la découverte, d'échanges et également de bonnes parties de plaisir et de rire entre tous.

Etant très enchantés de leur week-end, les escautpontois sont prêts à renouveler l'expérience l'année prochaine.

*Le Coordonnateur Jeunesse.
Cédric MANGENOT.*

- Gommage, sablage et hydrosablage
- Lavage chimique
- Rejointoiement
- Enduit projeté



36 ter, rue Emile Zola • 59195 HERIN (près de VALENCIENNES)
Tél. : 03 27 21 13 15 • Fax : 03 27 33 79 43
contact@techni-facades.fr • www.techni-facades.fr

- Couverture, zinguerie
- Staff
- Maçonnerie
- Nettoyage, traitement et rénovation de toiture

A.G.A.T.E AU ZENITH DE LILLE

45 enfants d'escautpont ont assisté au spectacle de : «Bugs Bunny sur Glace»

L'Association A.G.A.T.E a voulu fêter Noël un peu avant l'heure, en organisant pour les enfants de la commune d'Escautpont âgés de 3 à 12 ans, ainsi que leurs parents, une sortie au Zénith de Lille, pour assister au spectacle de : «Bugs Bunny sur Glace», le Samedi 18 Novembre 2006. Les 45 enfants encadrés par des animateurs qualifiés et certains par leurs parents sont partis vers 15h00 de la place Salengro en direction du Zénith de Lille. A l'arrivée, après avoir effectué un bon voyage, une grosse majorité des enfants qui venaient pour la première fois au Zénith, ont été surpris de la grandeur de ce lieu qui accueille à longueur d'année des artistes de talent. Une fois installés sur leur strapontin avec la scène droit devant eux, ils n'attendaient plus qu'une chose, que le spectacle commence. Il n'a pas fallu attendre trop longtemps avant que l'on assiste à 2 heures de spectacle magique et féérique, Bugs Bunny nous emmena dans de folles aventures, en compagnie de tous ses amis

: Titi et Grosminet, Sam le Pirate, Bip Bip et Vil Coyote, Elmer, Daffy et bien d'autres encore. Au retour, les enfants enchantés de ce qu'ils avaient vu tout au long de l'après-midi, n'avaient qu'une hâte, c'est de raconter à leurs camarades ce qu'ils avaient vu, sans en oublier le moindre détail !

Dans l'attente d'un prochain spectacle de Disney sur glace pour enfants, nos jeunes escautpontois en garderont un souvenir inoubliable.

Pour information : La prochaine sortie s'adressera aux enfants qui ont entre 3 et 6 ans : il s'agit du Spectacle Musical du personnage «Oui-Oui et ses amis» qui aura lieu le Samedi 24 Mars 2007 au Zénith de Lille. Dès à présent, n'hésitez pas, pour vous préinscrire ou avoir des renseignements, contactez Cédric au 06.89.91.84.12.

Le Coordonnateur des Activités Jeunesse.
Cédric MANGENOT.



DECOUVRONS ENSEMBLE L'AUTO-ECOLE DU PARC



Bien que certainement connu par de nombreux Escautpontois, je vous poserai quand même cette rituelle question : Où se situe l'auto-école du Parc ?

Elle se situe au 32 B rue Jean Jaurès à ESCAUTPONT - N° de téléphone 03.27.34.69.71

Pouvez-vous me résumer toutes vos prestations ?

J'assure les cours de conduite aidé par deux monitrices
Je donne les cours de code
Tout cela dans le but que mes élèves décrochent le permis B.

Ils peuvent aussi passer la conduite accompagnée dès l'âge de 16 ans

Pouvez-vous nous rappeler les horaires d'ouverture ?

Le bureau est ouvert tous les jours sauf le dimanche de 17H30 à 18H30.

Des permanences sont assurées pour obtenir tous renseignements ou pour une inscription
Les cours de code sont effectués les lundis, mercredis et vendredis de 18H30 à 19H30 et les samedis de 14H à 15H.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Angelo LIBERATORE.
Je suis gérant de l'Auto Ecole du Parc depuis mars 92.



Depuis votre arrivée avez-vous fait des travaux ?

Oui la façade et la toiture ont été rénovées

Dans un futur proche, je procéderai à la rénovation de l'agencement intérieur.

Un petit mot pour la fin.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui m'ont fait confiance.

Merci à Angelo pour sa bonne humeur et pour avoir pris un moment pour répondre à mes questions car après son travail il ne lui reste plus beaucoup de temps libre (en effet se succèdent conduite, leçon de code, rendez-vous, examens ...).

Encore merci pour votre amabilité.

Francine HAYEZ,
Commission Information et
Communication.

NOUVEAU ... NOUVEAU ...

“ZEN COIFFURE ET BEAUTE”



Changement d'enseigne au salon de coiffure situé près de la Poste, Catherine HAUTEKEETE est heureuse de vous y accueillir depuis le 2 Novembre 2006.

DECOUVRONS CATHERINE HAUTEKEETE

Vers l'âge de 14 ans, je voulais trouver un métier qui me passionne. Un métier où le contact avec les gens est primordial.

J'ai commencé par l'esthétique et j'ai continué en coiffure jusqu'à l'obtention de mon brevet professionnel.

Ce projet n'a pas toujours été facile, j'ai galéré et j'ai laissé mes loisirs dans l'oubli, vacances sacrifiées, formation et en plus cours du soir m'ont pris énormément de temps. Le tout pour acquérir un savoir-faire.

QUE S'EST-IL PASSE ENSUITE ?

J'ai réalisé mon rêve avoir ma propre entreprise et avoir la surprise d'un accueil chaleureux en arrivant dans votre ville.

Par un regard on perçoit le plaisir intense de Catherine lorsqu'elle se trouve au milieu de son magasin entourée par son équipe : Nathalie (BP Professionnel) et Samantha (CAP).



QUELS SERVICES PEUT-ON DECOUVRIR CHEZ VOUS ?

Coiffure :
 Coloration
 Mèches
 Permanente
 Coupe femme, homme, enfant

Esthétique :
 Soins du visage
 Soins du corps
 Manucure
 Beauté des pieds
 Epilation
 Solarium
 Rayon produits de beauté

NOUVEAU ... NOUVEAU ... "ZEN COIFFURE ET BEAUTE"



Accueillante et chaleureuse laissez-vous guider et conseiller par Catherine.

Shamp. Coupe et Brushing 30€

CATHERINE, RAPPELEZ-NOUS VOTRE ADRESSE, VOS JOURS ET HEURES D'OUVERTURE.

MASCULIN

Shamp. Coupe et Brushing 30€

JUNIOR

Shamp. Coupe

« ZEN COIFFURE ET BEAUTE »

26 rue Jean Jaures

59278 ESCAUTPONT

Tel : 03.27.34.54.54

HORAIRES : Du mardi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H30

Le Samedi de 8H30 à 18H sans interruption

JE LAISSERAI A CATHERINE LE MOT DE LA FIN DE NOTRE ENTRETIEN.

Toute mon équipe et moi-même, nous serons heureux de vous recevoir et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2007.

A bientôt Catherine.

*Danièle HOUZE,
Adjoint à l'Information et à la Communication*

ESCAUTPONT

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2006

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures 40 et souhaite la bienvenue aux élus. Il excuse les absences de Mesdames Véronique MARTAUX, Véronique PETIT, Sylvie RATAJCZAK et Patricia DURIEUX qui ont respectivement donné pouvoir à Mesdames Claudine LORTHORS et Danielle STEVENS et à Messieurs Francis BERKMANS et Gérard DECHY.

Monsieur Yvon WIBAULT est excusé sans pouvoir.

Le secrétariat de séance est assuré par Madame Danièle HOUZE, Adjoint.

1. VOTE POUR L'AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Point concernant le renouvellement du Contrat Temps Libre et Contrat Enfance.

Vote : Pour à l'unanimité.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2006

Vote : 2 Contre - 24 Pour

3. DESAFFECTATION DE CREDITS – TRAVAUX DE BARDAGE – SALLE DES SPORTS ECOLE PRIMAIRE BRUNHAUT

Les crédits prévus pour les travaux de bardage à la Salle de Sports de l'Ecole Primaire BRUNE-HAUT s'avérant insuffisants, il est possible pour y faire face de désaffecter la somme de 4400 € de l'opération de la "Place TABARY". Le Conseil Municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire à procéder à la désaffectation précitée.

Vote : Pour à l'unanimité.

4. CONTRAT D'OUVERTURE DE TRESORERIE ENTRE LA COMMUNE D'ESCAUTPONT ET LA CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DU HAINAUT – RECONDUCTION DE LA LIGNE DE TRESORERIE – AVENANT N° 3

Un contrat d'ouverture de crédit de trésorerie de 150 000 € arrivant à échéance, la Caisse d'Epargne des Pays du Hainaut nous propose de le reconduire, par avenant n° 3, pour une durée d'un an jusqu'au 21 juillet 2007.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- Délibérer sur ledit avenant.
- Autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Vote : Pour à l'unanimité.

5. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION «VALENCIENNES METROPOLE» - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA «PORTE DU HAINAUT» - VILLE ESCAUTPONT – CONVEN- TION RELATIVE A L'O.P.A.H – R.U DU CORRIDOR MINIER ET QUARTIER BLANC MISSEYON – MISSION D'ANIMATION

Dans le cadre du pacte de retrait de la C.A.V.M, signé le 22 juin 2005, la Commune avait intégré l'opération précitée.

Ce marché prévoit la réhabilitation de 60 logements sur la Commune d'ESCAUTPONT

La C.A.V.M transfère à la Commune d'ESCAUTPONT la part du marché relatif à la mission de suivi – animation de cette opération, pour la part des logements situés sur le territoire de sa Commune.

De son côté, la C.A.P.H a retenu d'intérêt communautaire le logement privé pour les opérations d'amélioration de l'habitat et les actions de lutte contre l'insalubrité. La C.A.P.H propose donc une convention tripartite (Commune, C.A.V.M, C.A.P.H).

La C.A.V.M continuera à assurer la coordination du projet global dans un but de cohérence du projet.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Vote : Pour à l'unanimité.

6. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE «LA PORTE DU HAINAUT» - TRAVAUX D'ENFOUSSEMENT DES RESEAUX D'ELECTRICITE BASSE TENSION

Actuellement les réseaux électriques basse tension appartiennent à la Commune, qui est compétente pour les travaux d'enfouissement de ces réseaux qui sont reconnus d'intérêt communautaire en agglomération, à l'exception de ceux aux abords des routes départementales.

EDF suite à son changement de statut juridique en tant que concessionnaire ne peut plus remplir la fonction de maîtrise d'ouvrage.

Face à cette situation, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'énergie Electrique et de Gaz de l'Arrondissement de Valenciennes (SIDE GAV) a demandé :

- 1 A l'ensemble de ses communes, le transfert de la maîtrise d'ouvrage « enfouissement esthétique des réseaux, sur l'ensemble du territoire, à l'exception des voiries départementales sur le territoire de la C.A.P.H ».

- 2 Que les Communes prennent en charge le coût des travaux moins les 40 % attribués par le SIDE GAV pour les travaux d'enfouissement esthétiques des réseaux.

Face à cette situation, la C.A.P.H propose à toutes ses communes membres, d'adopter une position solidaire face à la demande du SIDE GAV, pour ne pas accepter de se dessaisir en bloc de leur maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer :

- En se réservant la possibilité de délibérer au cas par cas, s'il le juge utile, pour déléguer au SIDE GAV les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, lorsqu'une opération sera programmée sur une voie communale

- En écartant la proposition présentée par le SIDE GAV pour le transfert de la maîtrise d'ouvrage.

Vote : Pour à l'unanimité

7. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA «PORTE DU HAINAUT» - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS DURANT LES ANIMATIONS ESTIVALES 2006.

Dans le cadre de sa politique sportive, la C.A.P.H a créé des animations sportives estivales à destination des enfants de 6 à 14 ans. Afin de mener à bien cette mission, la C.A.P.H a sollicité par le biais d'une convention, la Commune d'ESCAUTPONT en vue de la mise à disposition partielle des équipements sportifs à titre gracieux, à savoir la Halle des Sports Municipale « Georges DRAUX ».

Le Conseil Municipal est appelé à :

- Délibérer sur ladite convention
- Autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Vote : Pour à l'unanimité

8. LOGEMENT SIS A ESCAUTPONT, RUE DU PONT, N°3 BIS – BAIL D'HABITATION MADE- MOISELLE CORINNE COUPEZ

Mademoiselle Corinne COUPEZ d'ESCAUTPONT souhaite louer le logement, appartenant à la commune, situé 3 bis rue du Pont.

Maître Pascal DARRAS – Huissier de Justice à CONDESUR-L'ESCAUT nous fait part d'un projet de bail de location.

Celui-ci est consenti, pour une durée de 3 ans moyennant un loyer mensuel de 350,00 € (charges comprises) à compter du 1er août 2006 et sera renouvelé par tacite reconduction pour une durée égale à celle du contrat initial. Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Mademoiselle Corinne COUPEZ, ledit bail.

Vote : Pour à l'unanimité

9. ASSOCIATION ADAGES – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Mesdemoiselles Chloé BEAUVOIS, Alexandra CUVILLIER et Stéfane QUEANT licenciées de l'Association ADAGES ont participé au « Concours National de Danse » à Carcassonne (AUDE) qui s'est déroulé du 25 au 28 mai 2006.

A cette occasion, l'Association sollicite le Conseil Municipal afin d'obtenir une subvention exceptionnelle afin de prendre en charge les frais de déplacement occasionnés pour la participation à ce concours.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à octroyer une subvention exceptionnelle à l'Association ADAGES.

Monsieur le Maire, Président d'Honneur de l'Association ne participe pas au vote.

Vote : Pour à l'unanimité.

10. CIMETIERE COMMUNAL – MODIFICATION : DE LA DUREE – DU TARIF DES CONCESSIONS – QUALITE DES CONCESSIONNAIRES

A l'occasion des travaux d'extension paysagère du cimetière communal, il convient de revoir la procédure de cession des concessions communales.

Vote : Pour à l'unanimité.

ESCAUTPONT

AUPARAVANT	A COMPTER DU 01/07/06
Toutes les concessions étaient à perpétuité	Les concessions seront uniquement «trentenaires»
<u>TARIF DES CONCESSIONS</u>	<u>TARIF DES CONCESSIONS</u>
<ul style="list-style-type: none"> 1 à 3 places (2m²20) : 285,69 € 4 à 6 places (3m²54) : 374.58 € 	<ul style="list-style-type: none"> 1 à 3 places (2m²20) : 350 € 4 à 6 places (3m²54) : 500 €
<u>COLUMBARIUM</u>	<u>COLUMBARIUM</u>
Une case (2 urnes) : 533.57 €	Une case (2 urnes) : 700 €

11. FOURRIERE AUTOMOBILE – CONVENTION CONFIAIT LE FONCTIONNEMENT A UN NOUVEAU GARDIEN DE FOURRIERE AGREE

Monsieur Eric LACASSAIGNE n'ayant plus l'agrément pour le gardiennage de fourrière, il est donc nécessaire aujourd'hui d'établir une convention avec un nouveau gardien de fourrière agréé.

Monsieur Pascal DENIMAL, Gérant du « Garage DENIMAL » à VIEUX-CONDE a accepté cette mission. Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le gardien de fourrière agréé précité.

Vote : Pour à l'unanimité.

12. CHARBONNAGES DE FRANCE – ECHANGE DE PARCELLE CADASTREE SECTION A 2425 (EX 2326 PARTIE) SISE A ONNAING LEUR APPARTENANT AVEC LES TERRAINS CADASTRES SECTION A 2420 (EX 2368 PARTIE) ET A 2422 (EX A 92 PARTIE) SITUES SUR ONNAING APPARTENANT A LA COMMUNE D'ESCAUTPONT – STATION DE RELEVAGE « PETIT DIABLE »

Dans le cadre du transfert à l'Etat des stations de relevage des eaux de Charbonnages de FRANCE, il convient de régulariser aux frais de Charbonnages de FRANCE la situation foncière du terrain d'assiette de la station dite « Petit Diable » à ONNAING.

Afin de rendre plus accessible ladite station, Charbonnages de FRANCE propose d'échanger, sans soulte, la parcelle sise à ONNAING leur appartenant contre les parcelles sises à ONNAING appartenant à la Commune d'ESCAUTPONT.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à :

- Procéder à l'échange précité
- Signer avec Charbonnages de FRANCE, la promesse de vente et d'achat, l'acte de vente et d'achat ; ainsi que tous documents ou actes notariés avec Maître LEMAIRE, notaire à CAR-VIN.

Vote : Pour à l'unanimité.

13. CHARBONNAGES DE FRANCE – REGULARISATION DE LA SITUATION FONCIERE DES TERRAINS OCCUPES PAR LA STATION DE RELEVAGE DES EAUX DITE « MARE ANSART » A ESCAUTPONT DANS LE CADRE DU TRANSFERT A L'ETAT DES STATIONS DE RELEVAGE DES EAUX.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à céder, sans soulte :

- Aux Charbonnages de FRANCE une partie de la parcelle AK 80 d'une surface de 143 m²

- Au Groupement Foncier Agricole du Pas de l'Escaut (G.F.A.P) le reste de ladite parcelle soit 2094 m²

- A signer avec les sociétés précitées les promesses de vente et d'achat, les actes de vente et d'achat ainsi que tous les documents ou actes notariés.

Vote : 2 n'ont pas pris part au vote – 24 pour

14. ASSOCIATION DES COMMUNES MINIERES DE FRANCE – RENONCIATION A CONCESSION DE FRESNES-SUR-ESCAUT

Dans le cadre de la procédure administrative de renonciation à concession de FRESNES-SUR-ESCAUT, nous avons récemment été destinataire d'un dossier élaboré par Charbonnages de FRANCE, soumis pour avis.

Ces procédures sont d'un enjeu important pour les communes. En effet, elles visent à remédier aux désordres sur notre territoire qui résultent de l'activité de Charbonnages de FRANCE. Le territoire de notre Commune est concerné par cette concession. Monsieur le Préfet nous a adressé un dossier de renonciation à concession qui indique les mesures envisagées par Charbonnages de FRANCE. A date de réception, la Commune doit, dans le mois qui suit, faire part de ses remarques sur ce dossier et les adresser par courrier à Monsieur le Préfet.

Le Conseil Municipal a délibéré pour faire part de sa décision et de ses remarques.

Vote : Pour à l'unanimité.

15. SOCIETE V&M FRANCE – ACIERIE DE SAINT-SAULVE – ENQUETE PUBLIQUE EN VUE DE PROCEDER AU REMPLACEMENT DE LA COULEE CONTINUE ET A LA MISE EN SERVICE D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE ET TRANSPORT DES ADDITIONS FOUR A SAINT-SAULVE

Conformément à l'article 9 de l'arrêté préfectoral en date du 13 avril 2006, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation de procéder au remplacement de la coulée continue et à la mise en service d'une installation de stockage et transport des additions four sur le territoire de la Commune de SAINT-SAULVE, soumise à enquête publique.

Vote : Pour à l'unanimité.

16. RENOUELEMENT DU CONTRAT TEMPS LIBRE ET CONTRAT ENFANCE

Monsieur Francis MARIAGE, 1er Adjoint nous informe que le Contrat Temps Libre et le Contrat Enfance arrivent à terme.

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur ce renouvellement

Après discussion, il est décidé que le Contrat sera reconduit pour un an

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales de VALENCIENNES ledit contrat.

Vote : Pour à l'unanimité.

17. MOTION – AMENDEMENT DU PARLEMENT EUROPEEN – FONDS EUROPEEN AU TITRE DE L'OBJECTIF 1

Le prochain contrat de plan prévoit pour la période 2007 – 2013 un montant de 577 millions d'Euros pour le Hainaut Belge et seulement 70 millions d'Euros pour la partie Française en objectif convergence.

L'inégalité est trop flagrante.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT, soutient l'amendement présenté au Parlement Européen et soutenu par de nombreux élus de toutes sensibilités.

Monsieur le Maire, nous informe de 2 décisions qu'il a prises selon l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DECISIONS

Décision du 27 mai 2006

La société SECURY PRO Privée est retenue pour effectuer la mission suivante : surveillance et gardiennage du patrimoine communal pour la période du 1er juillet 2006 au 30 juin 2008.

Décision du 31 mai 2006

Cession par la Ville à l'association ESPOIR du fourgon « Peugeot J9 » immatriculé 5470 SB 59 au prix de 300 € (vendu en l'état). Date de 1er mise en circulation le 9 février 1990

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire remercie les élus et lève la séance à 21 heures 15

ESCAUTPONT

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2006

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 10 heures 05 et souhaite la bienvenue aux élus, en particulier à Monsieur Jean-Louis MANGENOT qui après avoir subi une opération chirurgicale importante est présent au Conseil ce jour. Il nous annonce aussi le décès de Madame Emilia BRUGGEMAN mère de Monsieur François BRUGGEMAN.

Il excuse l'absence de Madame Véronique PETIT qui a donné pouvoir à Madame Danielle STEVENS.

Madame Patricia DURIEUX est excusée sans pouvoir et Monsieur Yvon WIBAULT est absent.

Le secrétariat de séance est assuré par Madame Danièle HOUZE, Adjoint.

Question préalable

Vote pour la suppression du point 3 et le rajout de 6 points à l'ordre du jour de la séance.

Vote : Pour à l'unanimité.

Monsieur le Maire, nous informe également de 2 décisions qu'il a prises selon l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DECISIONS

Décision du 30 juin 2006

La Société EAU et FORCE, 219, Avenue Anatole France – 59410 ANZIN est retenue pour effectuer l'entretien des bouches et poteaux d'incendie de la Commune, pour la période du 1er juillet 2006 au 30 juin 2009.

Le coût forfaitaire de cette prestation s'élève à 77,05 € H.T (soit 92,15 € T.T.C.) par prise et par an (nombre de prises d'incendie au 1er mars 2006 = 50), soit 3 852,50 € H.t / an (4 607,50 € T.T.C.).

Il sera révisable aux conditions fixées au contrat.

Décision du 20 juillet 2006

La Société BUREAU VERITAS – VALPARK – Parc d'Activités de l'Aérodrome Ouest – B.P 20005 59316 VALENCIENNES Cedex 9, est retenue afin d'effectuer la mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage - I 200,00 € H.T – pour les locaux ci-après :

- Centre de Loisirs Sans Hébergement – Avenue de la Malanoy
- Aménagement de deux locaux : Colombophile et Lutte (ancien préfabriqué communal)
- Autorisation d'exploitation desdits locaux appelés à recevoir du public

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2006.

Vote : 1 Contre - 24 Pour

2. PERIL IMMINENT DE L'IMMEUBLE SIS A ESCAUTPONT RUE EMILE TABARY N° 44 BIS APPARTENANT A MONSIEUR ET MADAME SIERAKOWSKI JEAN – PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX PAR LA COMMUNE

L'immeuble repris ci-dessus fait l'objet d'un arrêté de péril imminent avec toutes les conséquences qu'il entraîne. Dans la mesure où les prescriptions imposées ne peuvent être respectées en matière de délai et de réparation destinés à faire cesser le péril et par référence aux articles L 511-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation.

La Commune va :

- Se substituer aux époux SIERAKOWSKI – DEGAUGUE, afin de faire exécuter les travaux dans les conditions réglementairement prévues par la loi et consignés dans l'arrêté de péril imminent.

- Reloger provisoirement les Consorts précités dans le logement, lui appartenant, 30 rue Jean JAURES. Le déménagement et le relogement seront effectués gracieusement par les services de la commune.

Le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire à :

- Faire exécuter les dispositions prescrites ci-dessus.
- A ouvrir les crédits nécessaires au budget de la Commune pour la réalisation des travaux estimés à environ 30 000 € TTC.

Vote : Pour à l'unanimité.

4. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE «LA PORTE DU HAINAUT» - SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE SPECIFIQUE AU BENEFICE DES COMMUNES DE PLUS DE 2000 HABITANTS – RENOVATION DE LA SALLE DE JEUX DE L'ECOLE PRIMAIRE BRUNEHAUT – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Le Conseil Communautaire de « LA PORTE DU HAINAUT », lors de sa séance du 26 juin 2006, a décidé la mise en place d'une solidarité communautaire spécifique aux communes de plus de 2000 habitants et dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1 500 €.

Afin, de diminuer la part à charge communale et permettre aux services de la C.A.P.H de procéder à la mise en œuvre effective des actes permettant le versement de cette solidarité communautaire pour 2006.

Le Conseil Municipal doit :

- Autoriser Monsieur le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Coût du projet HT	14 899,56 €	Subvention	
		Subvention	
		Subvention	
TVA (19,60 %)	2 920,31 €	FCTVA (15,482 % du TTC)	2 758,87€
		Autofinancement communal (total des dépenses TTC – subventions – FCTVA)	15 061,00€
TOTAL DES DEPENSES	17 819,87 €	TOTAL DES RECETTES	17 819,87€
Fonds de concours maximum pouvant être attribué par la CAPH (maximum 50 % de l'autofinancement) =			7 530,50 €

ESCAUTPONT

- Solliciter l'attribution d'un fonds de concours pour l'opération d'investissement reprise ci-dessus.
Vote : Pour à l'unanimité.

5. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE «LA PORTE DU HAINAUT» - SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE SPECIFIQUE AU BENEFICE DES COMMUNES DE PLUS DE 2000 HABITANTS – REFECTION DE LA COUR D'ECOLE PRIMAIRE DU CENTRE – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

De même que pour le point 4 et la procédure y explicitée, Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Coût du projet HT	32 750,50 €	Subvention	
		Subvention	
		Subvention	
TVA (19,60 %)	6 419,10 €	FCTVA (15,482 % du TTC)	6 064,24€
		Autofinancement communal (total des dépenses TTC – subventions – FCTVA)	33 105,36€
TOTAL DES DEPENSES	39 169,60 €	TOTAL DES RECETTES	39 169,60€
Fonds de concours maximum pouvant être attribué par la CAPH (maximum 50 % de l'autofinancement) =			16 552,68€

- De solliciter de la CAPH l'attribution d'un fonds de concours pour l'opération d'investissement reprise ci-dessus.
Vote : Pour à l'unanimité.

6. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE « LA PORTE DU HAINAUT » - SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE SPECIFIQUE AU BENEFICE DES COMMUNES DE PLUS DE 2000 HABITANTS – REFECTION DES TROTTOIRS DES RUES ADOLPHE WAGRET ET JACQUES BREL – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

De même que pour le point 4 et la procédure y explicitée, Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Coût du projet HT	18 209,50 €	Subvention	
		Subvention	
		Subvention	
TVA (19,60 %)	3 569,06 €	FCTVA (15,482 % du TTC)	3 371,76€
		Autofinancement communal (total des dépenses TTC – subventions – FCTVA)	18 406,80€
TOTAL DES DEPENSES	21 778,56 €	TOTAL DES RECETTES	21 778,56€
Fonds de concours maximum pouvant être attribué par la CAPH (maximum 50 % de l'autofinancement) =			9 203,40 €

- De solliciter de la CAPH l'attribution d'un fonds de concours pour l'opération d'investissement reprise ci-dessus.

Vote : Pour à l'unanimité.

ESCAUTPONT

7. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE « LA PORTE DU HAINAUT » - SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE SPECIFIQUE AU BENEFICE DES COMMUNES DE PLUS DE 2000 HABITANTS - ACQUISITION DE LA FRICHE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS « COLINET » SISE A ESCAUTPONT - 5 C RUE JEAN JAURES - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

De même que pour le point 4 et la procédure y explicitée, Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Coût du projet HT	152 000,00 €	Subvention	
		Subvention	
		Subvention	
TVA (19,60 %)		FCTVA (15,482 % du TTC)	
		Autofinancement communal (total dépenses TTC – subventions – FCTVA)	152 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES	152 000,00 €	TOTAL DES RECETTES	152 000,00 €
Fonds de concours maximum pouvant être attribué par la CAPH (maximum 50 % de l'autofinancement) =			76 000,00 €

- De solliciter de la CAPH l'attribution d'un fonds de concours pour l'opération d'investissement reprise ci-dessus.

Vote : Pour à l'unanimité

8. OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT – RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH – RU) – OPERATION FACADE – CORRIDOR MINIER – BLANC MISSERON – CONVENTION FINANCIERE

Par délibération du 29 mars 2006, le Conseil Municipal avait validé la convention de mandat entre la Commune et la Région concernant l'Opération de restructuration des façades des immeubles sis dans le périmètre de l'O.P.A.H – R.U (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain).

Aujourd'hui, le Conseil Municipal doit :

- D'une part, valider le cadre général de la convention financière à intervenir entre la commune et les pétitionnaires propriétaires susceptibles de requérir la subvention O.P.A.H – R.U – opération façade pour un immeuble leur appartenant sis dans ledit périmètre.
- D'autre part, autoriser Monsieur le Maire à signer avec les pétitionnaires chaque convention financière individuelle

Vote : Pour à l'unanimité

9. DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LILLE – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2006

Dans le cadre du Contrat Educatif Local pour l'année 2006, la Commune a présenté à la Di-rection Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports de LILLE, un dossier de demande d'aide financière, afin de subventionner les projets décrits dans les fiches actions.

Il s'agit :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur Francis MARIAGE – 1er Adjoint au Maire, à signer les fiches des actions présentées dans le cadre du Contrat Educatif Local.
- D'engager la Commune à réaliser les projets pour lesquels une subvention pourra être sollicitée, quelque soit son montant.

Vote : Pour à l'unanimité

10. CANTINE SCOLAIRE – EVOLUTION DES TARIFS – ANNEE 2006 - 2007

Désormais, les prix de la restauration scolaire fournie aux élèves des écoles élémentaires, des collèges de l'enseignement public, sont fixés par la collectivité territoriale qui en a la charge et non plus par arrêté ministériel.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer pour une augmentation des tarifs de 2,30 % à compter du 1er janvier 2007 **pour les écoles élémentaires** :

Tarifs cantine scolaire année 2005-2006 :

- Le ticket jaune passera de 2.21 € à 2,26 €
- Le ticket bleu passera de 2.73 € à 2,79 €
- Le ticket rose passera de 3.33 € à 3,41 €

ESCAUTPONT

	<i>Tickets jaunes</i>	<i>Tickets bleus</i>	<i>Tickets roses</i>
<u>Familles non imposables :</u> - domiciliées sur la Commune d'ESCAUTPONT. - domiciliées sur la Commune de RAISMES.	●		
<u>Familles imposables :</u> <i>Ayant 2 enfants et plus dans l'établissement :</i> - domiciliées sur la Commune d'ESCAUTPONT. - domiciliées sur la Commune de RAISMES.	●		
<u>Familles imposables :</u> - domiciliées sur la Commune d'ESCAUTPONT avec un seul enfant fréquentant l'établissement. - domiciliées hors de la Commune d'ESCAUTPONT.		●	
<u>Familles non imposables :</u> - domiciliées hors de la Commune d'ESCAUTPONT (hormis la Commune de RAISMES).		●	
Commensaux			●

Vote : 2 Contre - 23 Pour

II. HALTE-GARDERIE – MODIFICATION DES TARIFS ET DU REGLEMENT INTERIEUR

La Caisse d'Allocations Familiales de VALENCIENNES demande à la Commune d'actualiser le barème et de réviser les participations familiales concernées pour la période du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007. Toutefois, le Conseil sera amené à délibérer sur la période allant du 1er octobre 2006 au 30 juin 2007. (cf : Caractère exécutoire des décisions du Conseil Municipal).

BAREME DES TAUX D'EFFORT RESSOURCES MINIMUM ET MAXIMUM (avant actualisation)

Nombre d'enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants et +
Taux d'effort horaire	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,033 %	0,030 %	0,027 %
Taux minimum horaire (Ressources mensuelles : 536,00 €)	0,32 €	0,27 €	0,21 €	0,18 €	0,16 €	0,14 €
Taux maximum horaire (Ressources mensuelles 4 238,00 €)	2,54 €	2,12 €	1,70 €	1,40 €	1,27 €	1,14 €

Pour les familles domiciliées à l'extérieur de la Commune, le tarif sera celui du plafond de ressources (4 238,00 € par mois) applicable selon le nombre d'enfants fréquentant la Halte-Garderie, de la même façon que pour les enfants demeurant à ESCAUTPONT

BAREME DES TAUX D'EFFORT RESSOURCES MINIMUM ET MAXIMUM (Après actualisation)

Nombre d'enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants et +
Taux d'effort horaire	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,033 %	0,030 %	0,027 %
Taux minimum horaire (Ressources mensuelles : 545,66 €)	0,33 €	0,27 €	0,22 €	0,18 €	0,16 €	0,15 €
Taux maximum horaire (Ressources mensuelles 4 310,30€)	2,59 €	2,15 €	1,72 €	1,42 €	1,29 €	1,16 €

Pour les familles domiciliées à l'extérieur de la Commune, le tarif sera celui du plafond de ressources (4 310,30 € par mois) applicable selon le nombre d'enfants fréquentant la Halte-Garderie, de la même façon que pour les enfants demeurant à ESCAUTPONT.

L'actualisation du nouveau barème entraîne la modification du règlement intérieur :

- Page 4 – paragraphe 7 « Participation Financière des familles » :
- Alinéa 6 « Le barème du taux d'effort ».
- Page 6 – « Cas particuliers » :
- Alinéa 4 « Le barème du taux d'effort majoré de 2 € ».

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire :

- A mettre en place le nouveau barème et les nouvelles participations familiales à compter du 1er octobre 2006.
- A modifier le règlement intérieur de la Halte-Garderie.

Vote : Pour à l'unanimité.

ESCAUTPONT

12. ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SIS A ESCAUTPONT ROUTE D'ONNAING N° 23B APPARTENANT AUX CONSORTS TUSZYNSKI

Dans la continuité de la lutte contre les « marchands de sommeil » et dans le cadre du projet « Extension de la Zone des Bruilles », la Commune envisage d'acquérir le logement sis à ES-CAUTPONT, Route d'Onnaing n° 23 B, appartenant aux Consorts TUSZYNSKI.

Estimation Valeur Vénale ses domaines	76 000,00 €.	
Frais de démolition et de destruction d'amiante	- 2 392,40 € TTC	} Pris en charge par la Commune
Diagnostic amiante – Bureau de contrôle	- 316,50 € TTC	
Prix d'acquisition :	73 291,10 €.	

Maître Vivien STREIFF – Notaire à CONDE SUR L'ESCAUT serait chargé de la rédaction de l'acte de vente et d'achat ainsi que tous documents ou actes notariés relatifs à cette affaire.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à :

- Acquérir ledit immeuble.
- Signer, avec les Consorts TUSZYNSKI, la promesse de vente et d'achat, l'acte de vente et d'achat ainsi que tous documents ou actes notariés relatifs à cette affaire.
Vote : Pour à l'unanimité.

13. ASSOCIATION ESPOIR – BAIL EMPHYTEOTIQUE – IMMEUBLE SIS A ESCAUTPONT RUE JEAN JAURES N° 103 APPARTENANT A LA COMMUNE

Par délibération du 04 mai 2006, le Conseil Municipal avait autorisé Monsieur le Maire à acquérir l'immeuble sis à ESCAUTPONT Rue Jean Jaurès n° 103 appartenant aux Consorts ODENT.

Ce logement nécessitant une réhabilitation totale, il apparaît opportun de le mettre à la disposition de l'Association ESPOIR, par le biais d'un bail emphytéotique de 12 ans.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit bail. Monsieur le Maire étant président d'Honneur de chaque association et 6 élus membres de ladite association ne prennent pas part au vote.
Vote : Pour à l'unanimité.

14. COLLEGE JEAN ZAY – CONVENTION D'HEBERGEMENT – UTILISATION DU RESTAURANT SCOLAIRE.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'utilisation du restaurant scolaire du Collège Jean ZAY quant à l'accueil des élèves des écoles primaires de la Commune, à la demi-pension dudit Collège de septembre 2006 à septembre 2007.

La contribution de la Commune versée au Collège est fixée à :

- 2,24 € au lieu de 2,18 € pour les élèves.
 - 2,95 € au lieu de 2,88 € pour les accompagnateurs.
- Vote : Pour à l'unanimité

15. COLLEGE JEAN ZAY - CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DU NORD POUR L'OCCUPATION DE LA HALLE DES SPORTS « GEORGES DRAUX » PAR LE COLLEGE – ANNEE SCOLAIRE 2006 – 2007

Chaque année la Commune met à la disposition du Collège Jean ZAY, la Halle des Sports Municipale « Georges DRAUX ». A cet effet, une convention pour l'année 2006-2007, doit être passée entre la Commune

et le Conseil Général du Nord qui finance l'accès du Collège à cette salle.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention pour la subvention d'un montant de 11 505,75 € (1000 h 30 d'occupation au taux de 11,50 € / heure).

POUR INFORMATION : Année scolaire 2005-2006 : montant de la subvention : 10 934,00 € (994 heures d'occupation au taux de 11,00 € / heure).
Vote : Pour à l'unanimité.

16. ASSOCIATION « CLUB ESCAUT COUTURE » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

L'Association « Club Escaut Couture » occupe actuellement, à titre gracieux, la Maison de la Culture et des Loisirs – Chaussée Brunehaut. Afin de régulariser cette situation, il est nécessaire de formaliser cette mise à disposition en mettant en place une « convention de mise à disposition à titre gracieux des bâtiments communaux ».

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Madame Micheline HUICQ – Présidente de l'Association « Club Escaut Couture », ladite convention. Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association et 2 élus membres de ladite association ne prennent pas part au vote.
Vote : Pour à l'unanimité.

17. ASSOCIATION « CYCLOS RANDONNEURS D'ESCAUTPONT » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS.

De même que pour le point n° 16 et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Monsieur Robert HUET – Président de l'Association « Cyclos Randonneurs d' ESCAUTPONT », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association et 7 élus membres de ladite association ne prennent pas part au vote.
Vote : Pour à l'unanimité.

18. ASSOCIATION « ADAGES » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – CENTRE DE LOISIRS

De même que pour le point n° 16 mais concerne les bâtiments du Centre de Loisirs - Avenue de la Malanoye et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Madame Eliane VIZOR – Présidente de l'Association « ADAGES », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association ne prend pas part au vote
Vote : Pour à l'unanimité.

19. ASSOCIATION « AGATE » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – CENTRE DE LOISIRS

De même que pour le point n° 18 et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Madame Véronique MARTAUX – Présidente de l'Association « AGATE », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association et 12 élus membres de ladite association ne prennent pas part au vote.
Vote : Pour à l'unanimité.

20. ASSOCIATION « ESPOIR » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – CENTRE DE LOISIRS

De même que pour le point n° 18 et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Monsieur Victor HOUZE – Président de l'Association « ESPOIR », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association et 6 élus membres de ladite association ne prennent pas part au vote.
Vote : Pour à l'unanimité.

21. ASSOCIATION « CLUB DE LOISIRS » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – FOYER DES JEUNES

De même que pour le point n° 18 mais concerne le Foyer des Jeunes – Rue Jean Jaurès et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Monsieur Laurent DENIS – Président de l'Association « Club de Loisirs », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association et 2 élus membres de ladite association ne prennent pas part au vote.
Vote : Pour à l'unanimité.

ESCAUTPONT

22. ASSOCIATION « BADMINTON ESCAUTPONT CLUB » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – SALLE DES SPORTS « GEORGES DRAUX »

De même que pour le point n° 18 mais concerne la Salle des Sports « Georges DRAUX » -Rue des Acacias et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Monsieur Antonio HERNANDEZ – Président de l'Association « Badminton Escautpont Club », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association ne prend pas part au vote.

Vote : Pour à l'unanimité.

23. ASSOCIATION « KARATE CLUB ESCAUTPONTOIS » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – SALLE DES SPORTS « GEORGES DRAUX »

De même que pour le point n° 22 et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Monsieur José HERNANDEZ – Président de l'Association « Karaté Club Escautpontois », ladite convention.

Monsieur le Maire, étant Président d'Honneur de chaque association et 1 élu membre de ladite association ne prennent pas part au vote.

Vote : Pour à l'unanimité.

24. ASSOCIATION « CLUB DE VOLLEY » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – SALLE DES SPORTS « GEORGES DRAUX »

De même que pour le point n° 22 et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Monsieur Roger BRISSY – Président de l'Association « Club de Volley », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association et 2 élus membres de ladite association ne prennent pas part au vote.

Vote : Pour à l'unanimité.

25. ASSOCIATION « TENNIS CLUB » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – SALLE DES SPORTS « GEORGES DRAUX »

De même que pour le point n° 22 et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Monsieur Sylvain LAILLER – Président de l'Association « Tennis Club », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association ne prend pas part au vote.

Vote : Pour à l'unanimité.

26. ASSOCIATION « ESCAUT DYNAMIC SHOW KORPS » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – SALLE DES SPORTS « GEORGES DRAUX »

De même que pour le point n° 22 et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Mademoiselle Isabelle DELPORTE – Présidente de l'Association « Escaut Dynamic Show Korps », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association et 1 élu membre de ladite association ne prennent pas part au vote.

Vote : Pour à l'unanimité.

27. ASSOCIATION « FOOTBALL CLUB ESCAUTPONTOIS » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – TERRAIN DE FOOTBALL ET LES VESTIAIRES

De même que pour le point n° 18 mais concerne le terrain de football et les vestiaires – Rue des Hayées et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Monsieur Didier MENNECART – Président de l'Association « Football Club Escautpontois », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association et 2 élus membres de ladite association ne prennent pas part au vote.

Vote : Pour à l'unanimité.

28. ASSOCIATION « STAR » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – STAND DE TIR

De même que pour le point n° 18 mais concerne le stand de tir – Rue Henri Durre et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Monsieur Christian SIMON – Président de l'Association « STAR », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association et 4 élus membres de ladite association ne prennent pas part au vote.

Vote : Pour à l'unanimité.

29. ASSOCIATION « TIRE OU POINTE » – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – MAISON DE QUARTIER

De même que pour le point n° 18 mais concerne la Maison de Quartier – Résidence La Pastorale et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Monsieur Pascal LAMACZ – Président de l'Association « Tire Ou Pointe », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association et 3 élus membres de ladite association ne prennent pas part au vote.

Vote : Pour à l'unanimité.

30. MISSION LOCALE JEUNES DU VALENCIENNOIS – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

L'Association « Mission Locale Jeunes du Valenciennois » organise dans le cadre du Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (Plan de Cohésion Sociale), un module parentalité destiné aux jeunes et futurs parents de 16 à 25 ans.

L'objectif de cette action est de permettre aux jeunes de développer leurs capacités à prendre en charge leur rôle de parent et de les responsabiliser.

Afin de mener correctement celle-ci, ladite Association sollicite la Commune pour bénéficier des locaux de la Maison de la Culture et des Loisirs – Chaussée Brunehaut.

Une convention de mise à disposition à titre gracieux entre l'Association et la Commune doit être mis en place pour la période du 15 septembre 2006 au 20 octobre 2006.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Vote : 1 Elu ne prend pas part au vote, 24 pour.

31. VILLE DE SAINT-AMAND-LES-EAUX – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL (CHALETS) – MARCHÉ DE NOËL DU 09 DECEMBRE 2006

La Commune a sollicité la Ville de SAINT-AMAND-LES-EAUX, quant au prêt de 10 chalets, afin d'organiser au mieux le marché de Noël communal qui se déroulera le 09 décembre 2006 - Place Roger Salengro à ESCAUTPONT.

A cet effet, le Service à la Vie Associative de la Ville de SAINT-AMAND-LES-EAUX nous fait parvenir une convention de mise à disposition de matériel, à titre gracieux.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Vote : Pour à l'unanimité.

32. PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DE DEUX POSTES D'AGENTS D'ANIMATION « NON TITULAIRE » OCCASIONNELS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2006-2007

L'Ecole Mixte du Centre ne dispose pas suffisamment de personnel encadrant pour la surveillance et l'animation des élèves qui fréquentent la cantine scolaire, par conséquent, il est nécessaire de créer deux postes d'Agents d'Animation « Non titulaire » occasionnels pour l'année scolaire 2006-2007.

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur la création de ces postes.

Vote : Pour à l'unanimité

ESCAUTPONT

33. ASSOCIATION DES COMMUNES MINIERES DE FRANCE – RENONCIATION A CONCESSION DE RAISMES

Dans le cadre de la procédure administrative de renonciation à concession de RAISMES, nous avons récemment été destinataire d'un dossier élaboré par Charbonnages de FRANCE, soumis pour avis.

Ces procédures sont d'un enjeu important pour les communes. En effet, elles visent à remédier aux désordres sur notre territoire qui résultent de l'activité de Charbonnages de FRANCE. Le territoire de notre Commune est concerné par cette concession. Monsieur le Préfet nous a adressé un dossier de renonciation à concession qui indique les mesures envisagées par Charbonnages de FRANCE. A date de réception, la Commune doit, dans le mois qui suit, faire part de ses remarques sur ce dossier et les adresser par courrier à Monsieur le Préfet.

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le dossier précité.

Vote : Pour à l'unanimité.

AJOUT DES 6 POINTS A L'ORDRE DU JOUR

34. SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU CENTRE AQUATIQUE DE LA VILLE DE SAINT AMAND LES EAUX – ADOPTION DES STATUTS – ADHESION DE LA COMMUNE A CE SYNDICAT

Dans le cadre de l'adhésion de la Commune au syndicat le Conseil Municipal est appelé à :

- Adopter les statuts
 - Valider l'adhésion de la Commune au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Centre Aquatique
- Vote : Pour à l'unanimité.

35. SUBVENTIONS AUX COOPERATIVES SCOLAIRES ET AU FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE JEAN ZAY – PARTICIPATION A L'EXPOSITION « MEQUIEBIAU »

Monsieur le Maire propose une subvention de 100 € pour chaque coopérative des écoles :

- Ecoles Élémentaires Brunehaut
- Ecole Maternelle Brunehaut,
- Ecoles Élémentaires du Centre,
- Ecole Maternelle du Centre
- Foyer Socio Educatif du Collège.

Vote : Pour à l'unanimité.

36. ASSOCIATION AGATE – AIDE AUX DEVOIRS – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DE LA MEDIATHEQUE – LUDOTHEQUE ET MAISON DES ASSOCIATIONS

De même que pour le point n° 18 mais concerne la Médiathèque - Ludothèque et Maison des Associations - Avenue Jean JAURES et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Madame Véronique MARTAUX – Présidente de l'Association « AGATE », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association et 12 élus membres de ladite association ne prennent pas part au vote.

Vote : Pour à l'unanimité.

37. URBANISME – AUTORISATION DE DEPOSER UNE DECLARATION DE TRAVAUX – CREATION D'UNE RAMPE ET D'UNE PORTE EXTERIEURE – PREFABRIQUE CENTRE DE LOISIRS

Les travaux concernent le bâtiment destiné à recevoir le Club de Lutte Escautpontois et l'Union Colombophile.

Vote : Pour à l'unanimité.

38. ASSOCIATION « CLUB DE LUTTE ESCAUTPONTOIS » - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – CENTRE DE LOISIRS

De même que pour le point n° 18 et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Monsieur Antonio SCANU – Président de l'Association « Club de Lutte Escautpontois », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association et l élu membre de la-dite association ne prennent pas part au vote.

Vote : Pour à l'unanimité.

39. ASSOCIATION « UNION COLOMBOPHILE » - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX – CENTRE DE LOISIRS

De même que pour le point n° 18 et la procédure y explicitée.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec Monsieur José JACOB – Président de l'Association « Union Colombophile », ladite convention.

Monsieur le Maire étant Président d'Honneur de chaque association ne prend pas part au vote.

Vote : Pour à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire remercie les élus et lève la séance à 12h00.

MARBRERIE MÉRIAUX MONUMENTS FUNERAIRES

Granit, Marbres, Plaques, Vases etc.

221, rue Jean Jaurès - 59970 FRESNES SUR ESCAUT

☎ : 03.27.25.91.63

Habilitation: 02-59-237

SARL MARCILLE



Boulangerie

Ouvert le
Dimanche matin



Pâtisserie
Confiserie

31, rue Henri Durre - 59278 ESCAUTPONT



**MAÎTRE
PÂTISSIER**

Jean Frédéric Wybaux
Maison fondée en 1890

- Pâtisserie
- Boulangerie
- Traiteur
- Glaciers
- Chocolatier



Pétri et cuit par la maison

Rayon Traiteur et Sandwicherie

19, place Pierre Delcourt - 59163 - CONDÉ SUR L'ESCAUT
☎ : 03.27.40.00.45 - Fax : 03.27.40.22.06

ESCAUTPONT

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 28 JUIN 2006

L'an deux mil six, le vingt huit juin, à dix huit heures, les membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqués, se sont réunis, en séance publique, sous la présidence de Madame Emilia BENRAMDANE, Vice-Présidente.

Etaient présents : MM. BAAS R., HUET R., Milles DELRIEU J., HURTAUD V., Mmes ANSART M.A., BENRAMDANE E., HAYEZ F., HEVE M., LEVEQUE B (arrivée à 18 h 40), LORTHIORS C.

Etaient excusés : M. BERKMANS F. (procuration à Mme BENRAMDANE E.), M. DELEPINE P. (procuration à M. HUET R.), Mme BERKMANS E. (procuration à Mme HEVE M.), Mme JOLY N. (procuration à M. BAAS R.), M. RAINGEVAL C., Mme DURIEUX P.

Etait absent : M. CANTILLION J.

I) Désignation d'un secrétaire de séance

Il s'agit de désigner un secrétaire de séance qui sera chargé de l'élaboration d'un compte-rendu pour chaque réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Il a été nommé Madame Francine HAYEZ qui sera aidée par Madame Martine HEVE et Mademoiselle Valérie HURTAUD.

II) Convention avec le Département du Nord pour la prise en charge d'un poste de Référent Généraliste de Parcours.

La convention avec le Département du Nord pour la prise en charge d'un poste de Référent Généraliste de Parcours a été reconduite pour l'année 2006. Le Département du Nord accorde une participation financière d'un montant de 24 391 € dont 50 % sont cofinancés par le Fonds Social Européen (pour l'année 2005 : 12 195,50 €)

Le référent généraliste de parcours a la possibilité de pouvoir s'informer auprès du Centre de Ressources des Actions d'Insertion et de prendre connaissance des Flash Info.

Le Référent Généraliste de Parcours est chargé du suivi des familles bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (une rencontre par trimestre). Un tableau trimestriel devra être retourné au Pôle de Lutte contre les Exclusions et Promotions de la Santé (PLES), afin d'identifier les actions menées auprès des allocataires. Une fiche de liaison sera établie entre le Référent Généraliste de Parcours et l'assistante sociale de l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale de Condé-sur-Escaut.

Les nouveaux allocataires du RMI seront invités à une réunion d'information collective où ils pourront rencontrer les représentants du service du département afin de recueillir des informations concernant différents domaines (santé, logement, emploi, formation) qui leur

permettront de mener à bien des projets d'insertion correspondant à leurs besoins. A l'issue de cette réunion, l'allocataire doit prendre contact avec le référent RMI afin de définir un parcours et signer un contrat d'insertion.

Si cette démarche n'était pas effectuée, une procédure de suspension de leur allocation RMI pourrait être engagée.

Vote : Pour à l'unanimité.

III) Etude comparative de la situation financière de deux familles (couple avec deux enfants)

L'une avec le père de famille qui exerce une activité salariée et perçoit le SMIC.

L'autre bénéficiaire du Revenu Minimum d'Insertion.

L'étude comprend :

- La moyenne économique par jour et par personne sans tenir compte des aides facultatives (délivrées par le C.C.A.S. et autres organismes caritatifs) et légales (Fonds d'Aide à l'Energie, Fonds Solidarité Eau, Aide Téléphonique)
- Le total du cumul des aides facultatives et légales pour les familles bénéficiaires des minima sociaux.
- La moyenne économique par jour et par personne en tenant compte des aides pour la famille bénéficiaire du RMI.

Après de vives discussions, il ressort que la famille qui perçoit le RMI est exonérée de certaines charges (taxe d'habitation, redevance télé) et bénéficiaire de la réduction téléphonique, d'une aide au logement couvrant généralement l'intégralité du loyer, de la gratuité des tickets de cantine. De ce fait la moyenne économique par jour et par personne est supérieure à celle dont le père de famille perçoit le SMIC.

Moyenne économique d'une famille avec le RMI : 6,15 €
Moyenne économique d'une famille avec le SMIC : 5,98€

De plus, travailler engage généralement des frais supplémentaires (voiture, essence, nuitée...) ce qui confère des difficultés à certaines familles pour assumer ces charges exceptionnelles et même courantes en reprenant un emploi.

D'autre part, lorsque l'un des conjoints a perdu son emploi, la famille rencontre des périodes de carences (en attente du versement des indemnités chômage).

Pour information, chaque année, des familles salariées rencontrant des difficultés financières occasionnelles, sollicitent le C.C.A.S. Celles-ci représentent environ 8,41%.

Quels nouveaux dispositifs pourraient être mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale pour aider les nouveaux salariés pauvres ?

IV) Evaluation mensuelle financière des aides délivrées localement à dix familles

Evaluation mensuelle de la valeur des aides délivrées par :

- Le C.C.A.S. (un bon alimentaire par mois pendant la période hivernale : d'octobre à mars)
- Le Comité d'Entraide et de Solidarité (un colis par mois – sauf en août)
- Autres (un colis par semaine au cours des mois de décembre à mars)

Pendant la période hivernale, la moyenne mensuelle des aides facultatives s'élève pour une famille de :

- 5 personnes : 292 €
- 4 personnes : 260 €
- 3 personnes et un bébé : 338 €
- 3 personnes : 218 €
- 2 personnes : 187 €

Le montant des aides légales (Fonds Solidarité Energie, Fonds Solidarité Eau et Aide Téléphonique) et facultatives (bons alimentaire du C.C.A.S., colis de Noël du C.C.A.S., bons de pain, colis de la banque alimentaire, colis de Noël de la banque alimentaire, et autres) pour un couple avec 2 enfants s'établit à 2 133,12 € par an soit 177,76 Euros mensuels.

Les ressources mensuelles du couple bénéficiaire du RMI et le montant des aides mensuelles s'élevaient à :

1 161,57 € (RMI, Allocations familiales et l'Allocation Logement) + 177,76 € = 1 339,33 €

V) QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. propose de réfléchir pour la prochaine réunion aux présents destinés aux enfants de moins de 13 ans et distribués avec le colis de Noël.

- Plusieurs familles bénéficiaires des bons alimentaires ont souhaité pouvoir y inclure les produits d'hygiène et d'entretien en plus des denrées alimentaires. Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ont accepté cette requête. A compter du mois d'Octobre, les familles pourront se voir attribuer ces produits.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Emilia BENRAMDANE remercie les membres élus et lève la séance.

INFOS.... INFOS.... INFOS.... INFOS....

AUX BENEFICIAIRES DES COLIS DES AINES ET DU CCAS

Des problèmes de livraison des colis, indépendants de notre volonté, ont été à l'origine des modifications du calendrier de distribution.

Nous vous présentons toutes nos excuses pour les désagréments ainsi causés.

Bruno JOLY
Adjoint

DON POUR LE CCAS

Monsieur le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale, Madame Emilia BENRAMDANE, Vice-Présidente, et les Membres du Conseil d'Administration remercient très sincèrement le Club des Loisirs représenté par Monsieur Laurent DENIS ainsi que tous ses Membres pour le don d'un montant de 100 € qu'il a effectué pour le Centre Communal d'Action Sociale le 7 Décembre dernier, les aînés n'ayant pu participer à la collecte de la Banque Alimentaire le 2 décembre.

LA «NOUVELLE» LOCATION-ACCESSION

Notre Commune a décidé de mener en 2007 une opération de construction en location – accession de 6 logements individuels (4 type IV et 2 typeV) rue du Pont avec la SOCIETE DES CITES JARDINS de LILLE – Groupe CREDIT IMMOBILIER de LILLE – en même temps que les 19 logements locatifs (troisième tranche) de VAL HAINAUT HABITAT de VALENCIENNES.

Si vous souhaitez obtenir un prix d'achat de votre logement inférieur au prix du marché, devenir accédant à la propriété si vous ne pouvez y parvenir de manière classique, et enfin être accompagné dans votre parcours résidentiel pour sécuriser votre projet, la location – accession peut être une réponse à votre objectif.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez vous inscrire en Mairie dès à présent.

Vous serez ensuite invité(e) à participer à une prochaine réunion d'information qui se déroulera fin février 2007 (date et lieu à définir ultérieurement), un dossier de demande de logement « location – accession » vous y sera alors remis.

Lors de cette réunion, vous seront exposés :

- Les étapes de la « location-accession »
- Ses avantages
- Le déroulement d'une opération (la phase locative, la levée d'option et la phase d'accession)
- Le régime de la « location-accession »
- Les plafonds de ressources selon la composition familiale et enfin des simulations de projet de location - accession pour un type IV et pour un type V

Dans l'attente de vous rencontrer.

Monsieur Philippe ANSART,
Adjoint à l'Urbanisme et au Logement

INFOS.... INFOS.... INFOS.... INFOS....

INFOS – HALTE GARDERIE

Le lieu d'accueil Parents Enfants « Maman et moi au jardin de Marguerite » fonctionne de nouveau les 1er et 3ème Vendredis du mois de 13h30 à 16h30 dans les locaux de la Halte-Garderie. Lieu de parole et d'écoute pour les parents, lieu de socialisation pour les enfants, venez rejoindre l'équipe de la Halte-Garderie autour d'un café ; cet accueil est gratuit !

L'accueil des assistantes maternelles fonctionne de nouveau chaque 2ème vendredi du mois de 13h30 à 16h30 à la Halte-Garderie; venez profiter gratuitement de l'espace et des jeux tout en vous rencontrant.

La Directrice,
Véronique MARTINAGE

INFOS DU CLUB ESCAUT COUTURE ASSEMBLEE GENERALE

Vous êtes cordialement invité à assister à l'Assemblée Générale du club ESCAUT COUTURE.

**Le mardi 20 mars 2007 à partir de 18h30
A LA MAISON DES ASSOCIATIONS
54, rue Jean Jaurès
ESCAUTPONT**

ORDRE DU JOUR :

- Bilan d'activités
- Bilan financier
- Projet 2007
- Renouvellement du bureau
- Questions diverses

La Présidente,
Micheline HUICQ.

M E N I G O Z



Mobiclub
Meubles

Découvrez notre
nouvel espace intérieur



GITEM
TELE - VIDEO - HIFI - ELECTROMENAGER

Les meilleurs prix et services tout près de chez vous

120, rue Jean Jaurès - 59278 ESCAUTPONT - ☎ : 03.27.25.94.44 - Fax : 03.27.25.96.36

SA MENIGOZ-CAUFFIER-Capital de 45.740 € - RC Valenciennes B648 800 209 - SIREN 648 800 209 00013 - APE 524 H - Crédit Agricole Valenciennes - TVA FR 94 648 800 209

INFOS.... INFOS.... INFOS.... INFOS....

RESTAURATION SCOLAIRE - EVOLUTION DES TARIFS POUR LES ELEVES DES ECOLES ELEMENTAIRES

Chaque année, le Conseil Municipal revalorisait les tarifs de restauration scolaire au vu des dispositions d'un arrêté du Ministre de l'Education fixant le taux d'évolution maximal possible.

Depuis le 29 juin 2006, une nouvelle prescription abroge cette méthode, et laisse la liberté au Conseil Municipal de fixer un taux d'évolution sans pour autant en tirer un bénéfice.

Après étude du coût d'exploitation de ce service, il s'avère que les revalorisations successives antérieures et à venir ne couvraient pas et ne couvriront pas les charges induites (notamment les frais de transport et de surveillance des élèves).

Cependant, la volonté de l'Equipe Municipale est de faire bénéficier le plus grand nombre d'élèves intéressés d'un repas équilibré à un prix accessible à tous.

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 30 septembre 2006 a décidé de limiter la revalorisation à 2,3 % au 1er janvier 2007, augmentation modique compte-tenu de l'évolution des charges, ceci dans un souci permanent de service rendu à la population.

- Le ticket jaune passera de 2,21 € à 2,26 €
- Le ticket bleu passera de 2,73 € à 2,79 €
- Le ticket rose passera de 3,33 € à 3,41 €

LES HORAIRES DE LA POSTE CHANGENT

Le bureau de Poste d'ESCAUTPONT est regroupé avec le bureau de Poste de BRUAY SUR L'ESCAUT.

Depuis le 1er Décembre les horaires sont les suivants :

Pour le bureau d'ESCAUTPONT

Du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 17H

Le vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 18H

Le samedi de 9H à 12H

Pour le bureau de BRUAY SUR L'ESCAUT

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 18H

Le samedi de 8H30 à 12H



**LA PERFORMANCE
A VOTRE SERVICE**

TRAVAUX PUBLICS

☎ : 03.27.21.87.20 - Fax : 03.27.21.87.29

Rue César Dewasmès - 59690 - VIEUX-CONDÉ

INFOS.... INFOS.... INFOS.... INFOS....

Télé 24h/24
Alarme

Association pour la Télé-Alarme du Nord (ATN 59)

Vivre mieux, l'esprit tranquille

COMMUNIQUÉ

L'Association pour la Télé-Alarme du Nord est un des maillons essentiels du maintien à domicile qui permet aux personnes âgées et/ou handicapées de rester chez elles et dans leur environnement le plus longtemps possible.

Créée depuis 1986, l'Association a eu l'occasion de mettre à l'honneur en début d'année 2006 son 10 000^{ème} abonné.

En cas de problème, quelle que soit l'heure, il vous suffit d'utiliser votre pendentif ou votre bracelet pour entrer en communication avec une voix familière. Cette voix, c'est celle de votre interlocuteur de la Télé-Alarme. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour vous venir en aide, vous parler un instant, vous accompagner dans votre quotidien.

Si vous étiez dans l'impossibilité de converser avec l'opérateur, il se mettra alors directement en rapport avec les personnes ou organismes qui figurent dans votre dossier et qui sont à contacter en cas de besoin (voisin, famille, médecin, service d'urgence...). Dans tous les cas, il ne considérera sa mission terminée qu'une fois votre problème résolu.

Pour bénéficier de ce service, je vous invite à vous rapprocher des services de la mairie ou du Centre Communal d'Action Sociale afin de pouvoir compléter une demande de raccordement.

Sous un délai de 1 à 2 semaines, un technicien viendra chez vous vous installer le matériel gratuitement et vous fournir toutes les explications nécessaires au bon fonctionnement. Ce matériel vous est loué 15,85 € TTC mensuellement.

Le directeur et tout le personnel de l'Association se tiennent à votre disposition pour tout renseignement au 0 800 541 641.

Ce service a été mis en place par le Conseil Général du Nord en accord avec votre commune pour vous apporter au quotidien plus de sécurité et plus de sérénité.

**La Télé-Alarme pour vivre mieux
chez soi, jour et nuit, 7 jours sur 7**

Télé-Alarme du Nord (A.T.N. 59) - BP 70141 - 59428 Armentières cedex
Tel : 0 800 541 641 - Fax : 03 20 48 21 08 - Courriel : tele-alarme@wanadoo.fr



Nos joies... nos peines

Ils ont vu le jour...



Annissa Aube Kahdra FERAHTIA
 Alicia GAMAY
 Manon Mélissa Margot MARTIN
 Mathys Jean-Marie FONTENELLE-GABELLE
 Valentin Horacio Frédéric CORNU
 Eléonore Jennifer Estelle HUMBERT
 Diego Mathieu Jules VANEXEM
 Louis Marius François FRISON
 Mathias Michel TIRLEMONT
 Adriano Alonso LADU
 Milan GILLOT
 Valentin David DIREZ
 Cécilia Sylviane DELAVALLEE
 Rudy Dominique Jérôme MASSINON
 Chloé Séverine Sandrine PAWLOWSKI



...Ils se sont dit oui

Lahcen ARAQIB et
 Aïcha AÏT SGHIR

Hugues Eusèbe Jem DEPRET et
 Peggy Monique Alice FIEVET

Jean-Michel REMETTER et
 Christelle Sylvie PREVOST



...Ils nous ont quittés

Jacques BEZIOU, 59 ans
 Célibataire

Daniel SZCZESNY, 64 ans
 époux de Chantal MAQUET

Pierre Aimable HUART, 73 ans
 époux de Raymonde MICHAUX

Emilia SIZAI, 87 ans
 veuve de Sylvain BRUGGEMAN

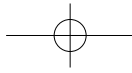
Roger PAINCHART, 55 ans

Engelbert VOGT, 82 ans
 époux de Héléne VOIGT

Jean-Claude OFFRE, 53 ans
 époux de Muriel LEFEBVRE

Renée Clémence DUPRET, 81 ans
 épouse de Alfred TISON

Amar BOUSSAID, 80 ans
 veuf de Sarhouda SISSAID





HORTI'DIRECT

Partenaire Officiel de votre jardin


JARDINERIE-ANIMALERIE
Z.A. Les Bruilles
Rue de la Cockerie
59278 ESCAUTPONT

Tél : 03.27.51.50.00

Ouvert 7 jours sur 7 même les jours fériés
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Photo d'Art

J. F. Jauer



684, rue Jean Jaurès - 59860 BRUAY sur ESCAUT
 ☎ : 03.27.25.95.49



Entreprise de
Nettoyage

Pascal LAUWERS * Vitrierie * Enseignes
 * Moquettes - sols
 * Haute pression

Devis Gratuits / 48 H

Entreprises, Commerces, Particuliers, Collectivités

5, rue des Eparges - 59278 ESCAUTPONT
 ☎ / 📠 : 03.27.26.04.52 - GSM. : 06.79.83.37.33

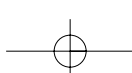


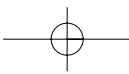
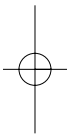
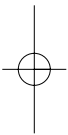
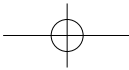
RAMERY TP

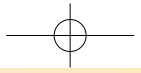
TRAVAUX PUBLICS

ZI du Bas Pré - BP 55 - 59590 - RAISMES

☎ : 03.27.36.96.96 - Fax : 03.27.25.55.57 - www.ramery.fr







Concours du plus bel épouvantail 2006 "MEQUIEBIAU"

